

BULLETIN
D'INFORMATION

N°6

Juin 2025

Centre d'Incendie et de Secours



PAYS de LUBERSAC



Communauté de communes
PAYS DE LUBERSAC - POMPADOUR



www.lubersacpompadour.fr





Depuis 1997



Nous recrutons !



showroom



491 ROUTE DE LIMOGES - 19210 LUBERSAC
TÉL. 05 55 22 16 16 - 06 38 49 18 83
contact@descat.fr • www.descat.fr



✓ GARDE D'ENFANTS

✓ AIDE À DOMICILE

✓ MÉNAGE & REPASSAGE

✓ JARDINAGE & BRICOLAGE

Simplifier votre quotidien, choisissez nos services sur mesure.



Contactez-nous !

05 55 73 54 84

www.domapy.fr | 29 avenue du Midi, 19230, Pompadour



**PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ
POMPE À CHALEUR - CLIMATISATION**



Artisan de proximité

Pierre-Louis BARTHELEMY
05 55 98 55 54
pl.barthelemy@scep19.fr

Sommaire

P. 5 ORGANIGRAMME

P. 6 FINANCES

P. 8 ZOOM SUR LES SERVICES

8 ÉCONOMIE

8 Les aides aux acteurs économiques

13 Les autres aides économiques pour les entreprises

15 Zone d'activités Touvent 3 à Lubersac

15 Communication

16 Soirée des entreprises

16 Convention Territoriale Globale

17 Aides à l'habitat

18 ASSAINISSEMENT

20 ENFANCE JEUNESSE

20 Crèche

21 Relais Petite Enfance (RPE)

21 Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

22 Accueils de Loisirs

23 CULTURE

23 Centre Culturel La Conserverie

27 Les médiathèques

29 Animations / Conférences / Expositions en 2025

30 LOISIRS TOURISME

30 Piscines

30 Rando Millevaches 2025 - 2027

31 Office de Tourisme Terres de Corrèze

31 Permatrek

P. 32 RÉTROSPECTIVE 2024-2025

32 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

33 LA VIE LOCALE

33 Caserne des pompiers du Pays de Lubersac

34 Un nouvel accueil de loisirs « Les Filous » cet été !

35 Chantier des embâcles

35 Casino de Pompadour

36 Ma communauté de communes se ligue contre le cancer

37 Les voies vertes pâles

37 Les parcours PAPSE

38 Site Remarquable du Goût

39 Souvenir

40 SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

P. 41 DÉCHETS MÉNAGERS

41 MODE DE CALCUL

P. 42 RÉPERTOIRE

42 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC - POMPADOUR

43 SECRÉTARIAT DES 10 MAIRIES

44 MAISON DU DÉPARTEMENT DE LUBERSAC

46 PLANNING DES PERMANENCES

LE MOT DU PRÉSIDENT

BULLETIN D'INFORMATION N°6 • JUIN 2025

3

Madame, Monsieur,

Encore une belle réalisation de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour en ce début d'année 2025 : la **caserne des pompiers du Pays de Lubersac** !

Ainsi s'achève le programme de constructions neuves des deux casernes des pompiers du Pays de Lubersac - Pompadour. Nos sapeurs-pompiers ont donc tous un bel outil de travail qui leur permet de porter secours et assistance à 8 000 personnes, environ 4 000 habitants desservis par chaque caserne. Ceci se fait avec le financement par les communes desservies, le Service Départemental d'Incendie et de Secours SDIS de la Corrèze, le Conseil départemental de la Corrèze et l'État que nous remercions.

Notre autre projet conséquent, le **Centre de Loisirs de Saint-Sornin**, se termine. Il va accueillir 60 enfants durant l'été, aux vacances et les mercredis. Avec le centre de loisirs de Lubersac, ce sont 100 enfants qui bénéficient de nos équipements avec une dizaine de salariés permanents et une dizaine de saisonniers supplémentaires durant les vacances.

Nous prévoyons aussi des aménagements importants à la **crèche de Pompadour** qui n'a pourtant que 20 ans mais pour laquelle les normes de sécurité pour l'accueil des enfants évoluent très souvent, nous obligeant à des travaux de mises en conformité et d'adaptation des locaux actuels. Cela sera réalisé début 2026 en accord avec la Caisse d'Allocations Familiales, principal financeur.

L'**assainissement collectif** est également un chantier de travaux importants pour les 5 années à venir pour près de 10 millions d'euros, aidés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département de la Corrèze. Nous avons commencé par Lubersac pour près de 2 millions d'euros cette année et également pris notre part pour l'assainissement du futur casino de Pompadour et pour l'assainissement du centre de loisirs de Saint-Sornin.

Notre **zone d'activités économiques Touvent 3 à Lubersac** est opérationnelle. 2 lots sont vendus et 2 lots sont réservés. Il reste 7 lots à commercialiser. Ceci ne peut que dynamiser l'activité artisanale, l'économie et l'emploi de notre secteur.

De **2021 à 2025**, la communauté de communes aura construit 2 casernes des pompiers, une maison de santé, un centre de loisirs, une zone d'activités économiques et réalisé de gros travaux d'assainissement, le tout pour plus de **6,5 millions d'euros**, avec beaucoup de subventions, évidemment.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, **nous sommes désormais 10 communes** après le départ de Saint-Martin-Sepert et de Saint-Pardoux-Corbier vers la commune nouvelle Les Trois-Saints et la Communauté de communes du Pays d'Uzerche. C'est leur décision. Je la regrette. Néanmoins, cela ne changera rien dans l'engagement de notre communauté de communes à être toujours au service de nos habitants.

Ainsi, la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour continue à œuvrer pour le développement du territoire avec son centre culturel La Conserverie, ses deux médiathèques, ses deux maisons de santé, ses deux piscines, l'office de tourisme Terres de Corrèze, nos aides à la rénovation de l'habitat et nos aides économiques aux agriculteurs, artisans et commerçants qui investissent dans la modernisation de leur outil de travail.

Nous subventionnons aussi des associations locales pour aider à maintenir les activités sportives, culturelles ou sociales.

Je remercie toutes celles et ceux (agents et élus) qui contribuent au bon fonctionnement de nos services dans l'intérêt du Pays de Lubersac - Pompadour et de ses habitants.

Bonne lecture !



Francis COMBY

Président de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour
Maire de Beyssenac

MAÎTRE ARTISAN
Fleuriste agréé INTERFLORA

A l'Érin Floral
Arnac Pompadour

Cathy et son équipe sont à votre disposition pour la réalisation personnalisée de bouquets et compositions florales pour tous vos événements de la vie. La boutique dispose d'un espace décoration pour compléter vos idées cadeaux.

3 Place de la Poste - 19230 ARNAC POMPADOUR
Tél. 05 55 73 98 68

Interflora Commandez par Réglez par Livraison à domicile

BERTHOU English spoken **immobilier**

Depuis 1964

2 Agences à votre service

Tél. 05 55 73 34 91
19, avenue du Midi - 19230 ST SORNIN LAVOLPS

Tél. 05 55 08 17 56
9 av. du 11 Novembre - 87500 COUSSAC BONNEVAL

Internet : www.immo-berthou.com
Email : berthou.immo@wanadoo.fr

ACHAT - VENTE
LOCATION - GESTION

GB Rénov Habitat

POSE DE MENUISERIE neuf et rénovation
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
AGENCEMENTS INTÉRIEURS
POSE DE REVÊTEMENTS AU SOL
POSE DE PLACO
ISOLATION

06 40 64 26 43
gbrenovhab@gmail.com
6 Route de Benayes - 19210 LUBERSAC

PEYRAMAURE et FILS
Couvreur depuis 1963

EXTENSION ET CONSTRUCTION OSSATURE BOIS
CHARPENTE TRADITIONNELLE
COUVERTURE - ZINGUERIE
MENUISERIE BOIS ALU PVC MIXTE

www.peyramaure-fils.fr
Tél. 05 55 98 50 03 - Port. 06 87 44 60 59
1521 route de Vignols - 19230 ST SORNIN LAVOLPS

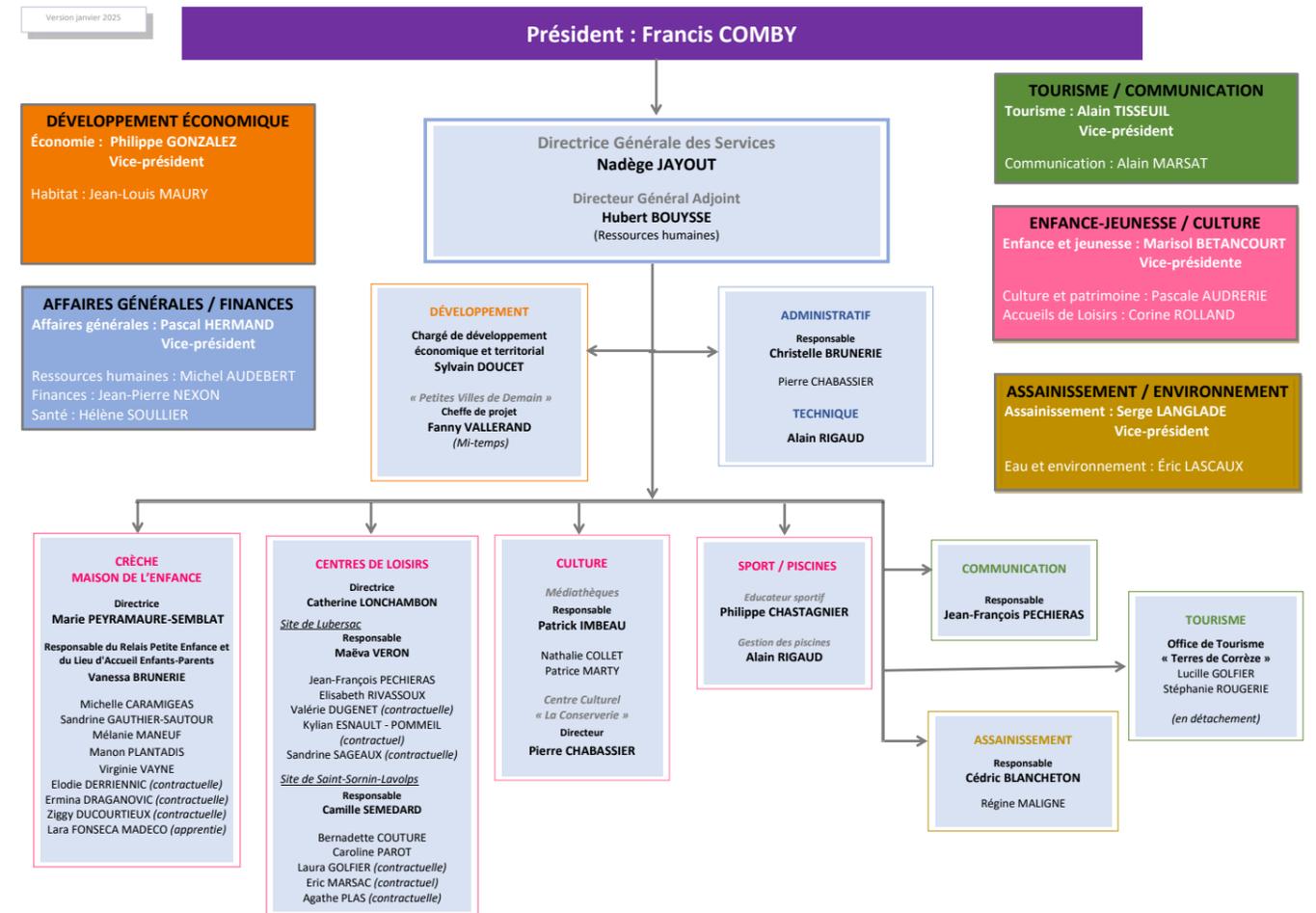
EURL CARREIRA
Menuiserie - Charpente - Couverture

19210 Saint Martin Sepert
Tél. 06 63 07 90 94
eurl-carreira.fr

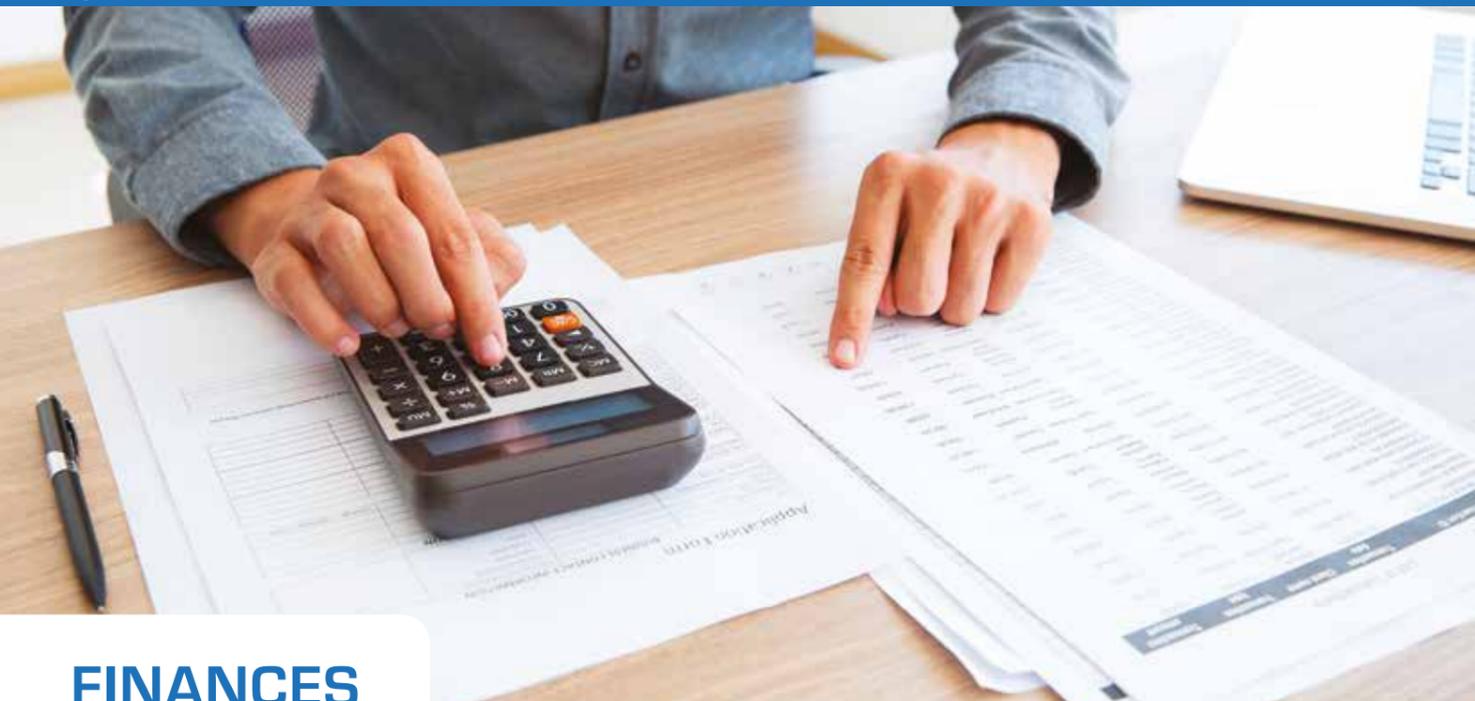
Pour la rénovation et l'entretien de votre habitat

DLM AGENCEMENT
Menuiserie - Agencement
Menuiserie intérieur et extérieur Bois - Pvc - Alu
Fenêtres - Volets - Portes de garage
Pergolas bioclimatiques - Carports

06 14 61 00 55
dlmagencement@gmail.com
19210 Lubersac



Le personnel de la Communauté de communes Pays de Lubersac - Pompadour



FINANCES

Le 8 avril 2025, les élus communautaires se sont réunis à Troche pour approuver les comptes 2024 et pour voter le budget 2025 pour les 6 budgets : budget général, assainissement collectif, assainissement non collectif, centre culturel, zone d'activités Touvent 3, bâtiments industriels.

L'analyse du compte administratif du budget principal de l'exercice 2024 de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour montre une **gestion prudente des finances de la communauté de communes avec des efforts pour maintenir la stabilité des recettes tout en investissant dans des projets essentiels pour la collectivité.**

VOICI UN RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS CLÉS

INTÉGRATION DES BUDGETS ANNEXES

- Les budgets annexes « petite enfance » et « enfance jeunesse » ont été clôturés et intégrés dans le budget général, influençant l'évolution de certains postes.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Stabilité des recettes** : les recettes de fonctionnement sont relativement stables, avec une légère baisse de 0,9 %.
- Fiscalité directe locale** : augmentation modeste de 1,33 % sans hausse des taux d'imposition en 2024.
- Dotations et participations** : augmentation significative de 59 %, principalement grâce à l'intégration des recettes de la CAF et de la MSA pour le soutien au fonctionnement des structures de l'enfance.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Augmentation des frais de personnel** : hausse de 9,06 % due à l'embauche de personnel supplémentaire dans le domaine de l'enfance et à l'évolution naturelle des salaires.
- Atténuations de produits** : légère baisse de 1,28 % liée au reversement de la taxe de séjour.

RÉSULTATS FINANCIERS

- Solde de gestion courant** : établi à 599 000 €.
- Autofinancement brut** : s'élève à 535 000 € après prise en compte des charges financières.
- Remboursement de la dette** : échéance annuelle de 298 000 €.
- Autofinancement net** : s'élève à 237 000 € soit 31 € par habitant, c'est le meilleur niveau depuis la création de la communauté de communes en 2017.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

- Total des dépenses d'équipement à 1,154 million d'euros, représentant 151 € par habitant, supérieur à la moyenne nationale.
- Les dépenses ont été orientées vers des projets spécifiques tels que la construction du Centre d'Incendie et de Secours du Pays de Lubersac (871 746 €), le démarrage de la construction du centre de loisirs de Saint-Sornin-Lavolps (134 089 €), les aides économiques et à l'habitat (65 373 €) ou encore des travaux d'enlèvement de troncs d'arbres dans la rivière Auvézère (22 268 €).

DYNAMIQUE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Augmentation de 20 % des recettes d'investissement, principalement grâce aux subventions obtenues et aux participations des communes pour la construction de la caserne des pompiers du Pays de Lubersac.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

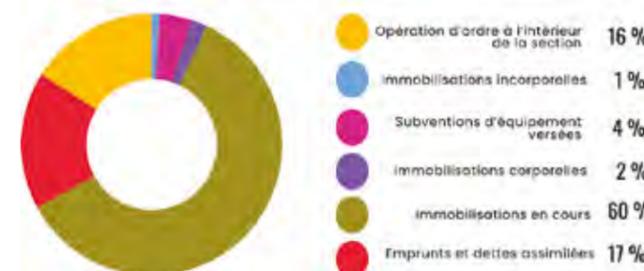
Dépenses de fonctionnement

5 226 112,75 €



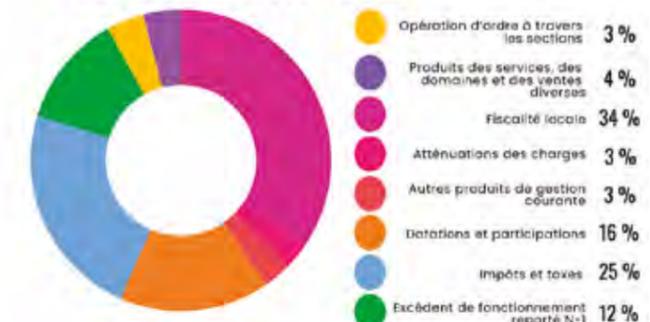
Dépenses d'investissement

1 732 987,70 €



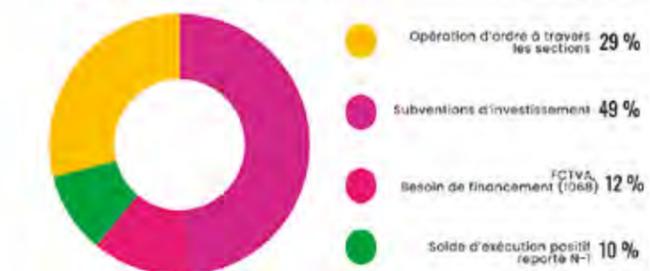
Recettes de fonctionnement

6 365 602,69 €



Recettes d'investissement

1 614 734,50 €



LES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2025

Intercommunalité de services, la communauté de communes continuera à financer en 2025 le **fonctionnement d'équipements structurants** pour le Pays de Lubersac - Pompadour : la crèche, les 2 centres de loisirs, les 2 médiathèques, le centre culturel, les 2 piscines, l'office de tourisme et le service assainissement.

Ce sont **près de 40 agents** qui œuvrent au quotidien pour assurer le fonctionnement optimal de ces services de proximité.

Par ailleurs, la communauté de communes **n'a pas augmenté ses taux d'imposition en 2025.**

| | |
|-------------------------------------|---------|
| Taxe foncière bâtie | 4,10 % |
| Taxe foncière non bâtie | 24,80 % |
| Taxe d'habitation | 9,56 % |
| Cotisation Foncière des Entreprises | 29,39 % |

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS VOTÉS AU BUDGET 2025 SONT :

- La poursuite des **aides à l'habitat** pour les particuliers (30 000 €),
- Les **aides économiques** aux entreprises avec la mise en œuvre d'un nouveau règlement d'intervention (60 000 €),
- La mise en place de **solutions de mobilité locale** (étude conduite avec la Région Nouvelle-Aquitaine),
- La fin du paiement de la construction du **centre d'incendie et de secours du Pays de Lubersac** (180 000 €),
- La poursuite de la construction d'un **accueil de loisirs** à Saint-Sornin-Lavolps (502 008 €),
- La réhabilitation des **réseaux d'assainissement collectif** dans le bourg de Lubersac (1,486 million d'euros),
- Des travaux pour la **restauration** du ruisseau de la Faucherie à l'aval de la piscine de Lubersac (42 440 €).



EN CHIFFRES

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fonctionnement : 605 715,72 €.
Investissement : 2 339 061,48 €.

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Fonctionnement : 98 584,42 €.

CENTRE CULTUREL

Fonctionnement : 131 500 €.

BATIMENTS INDUSTRIELS

Fonctionnement : 94 173,87 €.
Investissement : 124 165,95 €.

ZONE D'ACTIVITÉS TOUVENT 3

Fonctionnement : 1 053 706,44 €.
Investissement : 1 020 693,78 €.

BUDGET GÉNÉRAL

Fonctionnement : 5 863 995,91 €.
Investissement : 1 878 578,42 €.

ÉCONOMIE LES AIDES AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

La Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour a renforcé son engagement dans le domaine économique en signant une nouvelle convention avec la région Nouvelle-Aquitaine, introduisant ainsi de nouveaux dispositifs d'aide aux entreprises. Ce nouveau cadre d'intervention se concentre sur quatre axes principaux : les entreprises, l'agriculture, le tourisme et l'économie sociale et solidaire.



ENTREPRISES

- Soutien au développement des TPE (Très Petite Entreprise) – Acquisition de matériel, travaux de rénovation et aménagement extérieurs.
- Aides aux investissements immatériels (...).
- Accompagnement au développement numérique des entreprises.
- Aide à la dotation du fond de prêt d'honneur (Création d'entreprises).



AGRICULTURE

- Soutien à l'installation des jeunes agriculteurs.
- Aide aux arboriculteurs pour la rénovation des logements saisonniers.
- Soutien à la diversification agricole et au développement des exploitations – Achat de petit matériel et travaux.
- Aide au développement énergétique des exploitations.
- Aide à la vente de produits locaux : lieu de vente, matériel de vente itinérant et atelier de transformation.



COMMENT ACCÉDER À CES AIDES ?

Mon projet est-il éligible à un accompagnement financier ? Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour pour présenter votre projet et examiner les options de financement possibles.

Sylvain DOUCET

☎ 05 19 67 01 10 • ☎ 07 87 88 94 42
✉ developpement@lubersacpompadour.fr



TOURISME

- Accompagnement de la montée en gamme des hébergements touristiques de moins de 10 couchages.
- Aide au développement numérique des structures.
- Aide à l'achat de vélos destinés à la location.



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Soutien à la création d'entreprises de l'ESS.

13 PROJETS SOUTENUS EN 2024



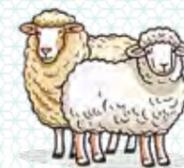
LES ÉCURIES DE MONTGIBAUD

Travaux de terrassement
Création



Ô LUNETTES ST SORNIN LAVOLPS

Achat de matériel
Développement



LA FERME DE PIMAEI ST SORNIN-LAVOLPS

Travaux bâtiment
Développement



MONTET COUVERTURE BENAYES

Achat de matériel
Création



DAM'S PAYSAGE LUBERSAC

Achat de matériel
Création



LES FROMAGES DE CHÈVRES DU BOIS LA GANE LUBERSAC

Achat de matériel
Développement



PÂTISSERIE - BOULANGERIE AUX DÉLICÉS LUBERSAC

Achat de matériel
Création



ASSO. PERMATREK SLOW TOURISME BEYSSENAC

Économie Sociale et Solidaire
Création



SERIP FRANCE LUBERSAC

Formation numérique
Développement



LA PETITE DOUCEUR ARNAC POMPADOUR

Achat de matériel
Création



BOUTIQUE N°11 L'HOMME ARNAC POMPADOUR

Achat de matériel
Création



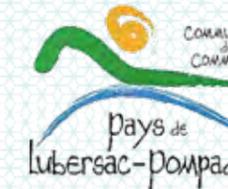
BOUCHERIE CHARCUTERIE LE HECH ARNAC POMPADOUR

Achat de matériel
Développement



PEYRAMAURE & FILS COUVERTURE CHARPENTE ST SORNIN LAVOLPS

Achat de matériel
Développement



Plus de 35 000 € d'aides versées aux porteurs de projets du territoire en 2024

Présentation DISPOSITIFS D'AIDES

de la Communauté de communes
du Pays de Lubersac - Pompadour



ENTREPRISES

Soutenir les entreprises dans leur développement économique et développer l'attractivité économique du territoire.

| Dispositifs | Dépenses éligibles | Taux d'intervention |
|---|---|--|
| Acquisition de matériel | Achat de matériel et d'équipements productifs neuf ou d'occasion* <i>(* vendu par un professionnel)</i> | Subvention de 15% 4 000 € > 20 000 € Aide maximale de 3 000 € |
| Travaux | Travaux de gros œuvre, de second œuvre et aménagements extérieurs <i>(Hors aménagement urbains)</i> | Subvention de 10% 5 000 € > 40 000 € Aide maximale de 4 000 € |
| Investissements immatériels | Frais de maîtrise d'œuvre, honoraires d'architectes, acquisition de droits ou de données, formation, communication et stand / salon | Subvention de 10% 5 000 € > 25 000 € Aide maximale de 2 500 € |
| Investissements immatériels | Acquisition d'un logiciel, création d'un site internet, frais de maintenance pendant deux ans. | Subvention de 20% 4 000 € > 20 000 € Aide maximale de 4 000 € |
| Dotation du fond de prêt d'honneur | Financement des porteurs de projets créateurs ou repreneurs d'entreprises accompagnés par des associations de prêts d'honneurs. | Subvention de 20% du prêt d'honneur plafonné à 2 000 € |

AGRICULTURE

Favoriser l'agriculture locale, la diversification agricole et le développement des circuits courts.



| Dispositifs | Dépenses éligibles | Taux d'intervention |
|---|---|--|
| Aide à l'installation des jeunes agriculteurs | Exploitants agricoles dans leur première année d'installation, ayant droit à la DJA et de moins de 40 ans. | Aide forfaitaire Prime d'installation 2 000 € |
| Création et rénovation de logements saisonniers | Exploitants producteurs de fruits et de petits fruits. Achat de mobilier : Equipements neufs Travaux : Gros œuvre et second œuvre | Subvention de 20% 5 000 € > 20 000 € Aide maximale de 4 000 € |
| Acquisition de petit matériel productif et travaux | Exploitants agricoles installés depuis au moins 5 ans. Achat de petit matériel productif : Equipements neufs Travaux : Gros œuvre et second œuvre | Subvention de 20% 5 000 € > 20 000 € Aide maximale de 4 000 € |
| Faciliter le développement énergétique des exploitations | Exploitants agricoles installés depuis au moins 5 ans. Achat de matériel pour une rénovation énergétique (Eclairage LED, postes de clôtures solaires...) | Subvention de 20% 5 000 € > 20 000 € Aide maximale de 4 000 € |
| Aménager un lieu de vente sur l'exploitation | Exploitants agricoles de production ou de transformation. Achat de mobilier : Equipements neufs Travaux : Gros œuvre et second œuvre | Subvention de 20% 5 000 € > 20 000 € Aide maximale de 4 000 € |
| Achat de matériel de vente itinérant. | Exploitants agricoles de production ou de transformation. Matériel non motorisé (Remorque aménagée, vitrine frigorifique...) | Subvention de 15% 2 000 € > 10 000 € Aide maximale de 1 500 € |
| Créer un atelier de transformation | Exploitants agricoles de production ou de transformation. Achat de mobilier : Equipements neufs Travaux : Gros œuvre et second œuvre | Subvention de 20% 5 000 € > 20 000 € Aide maximale de 4 000 € |

TOURISME

Renforcer l'attractivité touristique du territoire.



| Dispositifs | Bénéficiaires et dépenses éligibles | Taux d'intervention |
|--|--|--|
| Acquisition de matériel pour la montée en gamme d'un hébergement touristique* | Professionnels du tourisme Achat de matériel neuf ou d'occasion nécessaire au fonctionnement de l'activité <i>(*Moins de 10 couchages)</i> | Subvention de 15% 2 000 € > 10 000 € Aide maximale de 1 500 € |
| Travaux de rénovation d'un hébergement touristique | Professionnels du tourisme Travaux de gros œuvre, de second œuvre et aménagements extérieurs <i>(*Moins de 10 couchages)</i> | Subvention de 15% 2 000 € > 10 000 € Aide maximale de 1 500 € |
| Aménagement numérique des sites touristiques | Professionnels du tourisme Achat de matériel et acquisition d'outils numérique (Tablettes, audio guides, logiciels, site internet...) | Subvention de 15% 2 000 € > 10 000 € Aide maximale de 1 500 € |
| Favoriser l'achat de matériel de mobilité propre | Professionnels du tourisme* Achat de matériel de mobilité propre destiné à la location (vélos électriques) <i>(*Activité principale)</i> | Aide forfaitaire : 500€ / vélo pour un minimum d'achat de 1 000 € Aide maximale de 2 000 € |

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Développer l'attractivité du territoire dans la filière ESS.



| Dispositifs | Bénéficiaires et dépenses éligibles | Taux d'intervention |
|---|---|------------------------------------|
| Soutenir la création d'entreprise de l'ESS | Entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, association ou fondations. Coûts liés à la création. | Aide forfaitaire 2 000 € |

RÈGLEMENT

Statuts juridiques :

- Entreprises individuelles (EI)
- Entreprises individuelles à responsabilité limitée (EIRL);
- Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL);
- Société par action simplifiée unipersonnelle (SASU);
- Société en nom collectif (SNC);
- Société à responsabilité limitée (SARL);
- Société anonyme (SA);
- Société par action simplifiée (SAS);
- Société coopérative de production (SCOP);
- Société en commandite simple (SCS);
- Société civile d'exploitation agricole (SCEA);
- Exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL);
- Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC);
- Groupement foncier agricole (GFA);
- Groupement d'intérêt économique (GIE).

Activités éligibles

- Activités commerciales;
- Activités artisanales;
- Activités touristiques à but économique et exercées à titre principale;
- Activités de l'économie sociale et solidaire;
- Activités agricoles.

Ne sont pas éligibles :

- Les ETI et grandes entreprises (+ de 250 salariés, + de 50 millions d'euros de chiffre d'affaire annuel);
- Les entreprises en difficulté (plan de restructuration, aide au sauvetage ou procédure collective d'insolvabilité);
- Les entreprises qui ne sont pas en situation régulière vis-à-vis de leurs obligations sociales et fiscales;
- Les entreprises ne respectant pas l'ensemble des réglementations en vigueur (code du travail, normes environnementales...)
- Les activités exploitées dans le cadre d'une franchise, sauf si elle a un impact favorable sur le territoire et notamment l'emploi;
- Les sociétés civiles immobilières;
- Les commerces de gros et les commerces de détail dont la surface est supérieure à 800m²;
- Les micro-entreprises dont leur activité n'est pas exercée à titre principal;
- Les professions libérales;
- Les associations ayant un objet social relevant de la culture, du sport ou de toute autre activité à but récréatif;
- Les assurances, les activités financières et la promotion de locations immobilières.

Comment obtenir une aide :



CONTACTEZ-NOUS POUR VÉRIFIER L'ÉLIGIBILITÉ DE VOS PROJETS À DES AIDES ÉCONOMIQUES

Sylvain Doucet
Chargé de développement économique et territorial.

developpement@lubersacpompadour.fr
07 87 98 94 42
www.lubersacpompadour.fr



BAR · BRASSERIE · PMU
LE CANARI
Dominique Dally & Marie Ferrière




1 place de la Poste - 19230 Arnac-Pompadour
05 55 73 30 19
sarl.domaleximnin@orange.fr

STÉPH CONTRÔLES
DEKRA CENTRE DE CONTROLE
TECHNIQUE AUTOMOBILE

15 avenue de la gare
19230 ARNAC POMPADOUR
05 55 73 95 16



www.dekra-norisko.fr

MOTOCULTURE de PLAISANCE
Vente - S.A.V. - Location
Concession ISEKI - CUB CADET - HUSQVARNA

Ets PENAUD
La Pouège
19210 LUBERSAC
sarl-penaud@orange.fr

Tél. 05 55 73 33 13




cris bastiane
PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL

www.crisbastiane.com

13 Av Charles de Gaulle - LUBERSAC
Tél. 07 84 43 33 83 - crisbastiane@gmail.com



MARSAC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

10 rue de la Redondia - 19210 LUBERSAC
05 55 73 61 67 - sarl.marsac@orange.fr
www.marsac-electricite.fr

Electricité générale
Pompe à chaleur / Climatisation
VMC / Domotique / Automatisme



CAMELEON COUTURE

- Couture
- Retouche
- Ameublement
- Sellerie (caravaning, mobilhome...)
- Sellerie cuir, tissus,
- Création cuir
- Petite maroquinerie

19350 CONCEZE
06 07 37 27 57
www.cameleon-couture.fr



Entretien-Couverture
Bouilhac - 19700 Lagraultière
Mr Eyrignoux
Entretien toiture
Zinguerie - Démoussage
Plus de 10 ans d'expérience

07 75 11 32 62
entretien.couverture@hotmail.com

Nath'Coiff

COIFFURE
MIXTE



4 Rue Pierre Mouly
19140 UZERCHE **05 55 97 41 74**

LES AUTRES AIDES ÉCONOMIQUES POUR LES ENTREPRISES

DISPOSITIF ACP (Actions Collectives de Proximité)

Dans le cadre du Contrat de Développement et de Transition avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le PETR Vézère Auvézère a lancé en septembre 2024 un programme nommé Action Collective de Proximité (ACP) avec la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour.

Ce programme vise à renforcer l'accompagnement de l'économie locale en faveur des entreprises répondant aux critères suivants :

- Relevant du commerce et de l'artisanat
- Ouvertes depuis plus d'un an
- Comptant moins de 10 salariés
- Réalisant un chiffre d'affaires de moins d'un million d'euros.

À ce jour, trois projets sont en cours d'examen pour obtenir un soutien financier des ACP. Les dépenses éligibles incluent l'acquisition de matériel, les travaux spécifiques comme la rénovation de vitrine ou l'aménagement intérieur, avec une aide plafonnée à 30 % des dépenses éligibles, dans la limite de 22 500 €, financée conjointement par la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour et la Région.

AIDES RÉGIONALES NOUVELLE AQUITAINE



Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine propose des aides et des dispositifs de soutien et d'accompagnement à destination des entreprises, associations et collectivités ou établissements publics... Elles peuvent concerner les demandeurs d'emploi, les PME (Petites et Moyennes Entreprises), les sportifs, les start-up, les étudiants, les agriculteurs, les artisans...

LEADER / FEDER



Programme d'aides Européennes Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale.



Fonds Européen de Développement Régional FEDER.



FOCUS SUR QUELQUES PROJETS DU TERRITOIRE EN 2024

DÉVELOPPEMENT

Ouverte depuis le deuxième trimestre 2024, la boulangerie-pâtisserie Aux Délices, située sur la place de l'Horloge à Lubersac, connaît un véritable succès. Avec un large choix de pains, sandwiches et pâtisseries, chacun y trouve son bonheur.

La communauté de communes a apporté un soutien financier au projet de Fabien Sargnac, lui permettant de financer une partie de ses investissements. Elle a également facilité la mise en relation avec les services de la Région, aboutissant à l'obtention d'une aide complémentaire pour l'équipement mobilier de l'entreprise. La boulangerie-pâtisserie emploie 4 personnes et est ouverte du mardi au dimanche, de 7 h 30 à 19 h 30.



CRÉATION

Dimitri Montet, charpentier de 27 ans, s'est installé à Benayes et a créé la SARL MONTET CHARPENTE. Fort de 7 ans d'expérience et titulaire d'un BAC PRO Technicien Constructeur Bois, il a décidé de se lancer dans l'entrepreneuriat.

Pour l'accompagner dans le démarrage de son activité, la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour lui a apporté un soutien économique, notamment pour l'acquisition de matériel productif indispensable à son métier.



• Charpente
• Ossature bois
• Couverture
• Zinguerie

MONTET Dimitri
 06 60 02 64 99
montet.charpente@gmail.com
 19510 Benayes

LOVETP
 AGENT LOCATION, VENTE DE PELLETS & PNEUS INDUSTRIELS

www.lovetp.com



lovebtp@free.fr
09 73 62 06 11
06 82 87 90 56

Romain BEL - Chap de Vialle 19350 Juillac

Boucherie Charcuterie Traiteur
 acheteur à la ferme
Le Boeuf gourmand



Jean-Philippe MACHADO

1, place petit de la fosse
 87500 Coussac Bonneval
 tél : 05-55-75-21-53



ossature bois, bardage, couverture

Tél. 05 55 98 50 59 - Port. 06 73 00 83 38
cs.charpente19@gmail.com

SARL CS CHARPENTE
 Route de Pompadour, 1960 les Prades
 19350 JUILLAC



SARL DAVID

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE
 RAMONEUR

07 77 38 42 78
davidvalentin788@gmail.com

Ce document est réalisé par l'éditeur des collectivités



COMMISSION GÉNÉRALE ÉNVIRO-ÉCONOMIQUES
 IMPRIM'VERT®
 PEFC

Immeuble Le Giulia - 825 rue André Ampère
 CS 10511 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3

Tél. : 04 42 97 50 30 - info@emf-editions.fr

emf-editions.fr DEPOT LÉGAL À PARUTION
 Fabriqué et imprimé en France

MONTEIL Frédéric

INFORMATIQUE

19230 BEYSSAC
pc.services@orange.fr
06.52.20.90.92

Déplacement à domicile
 Rendez-vous par téléphone
 Depuis 20 ans dans le bassin Lubersac Pompadour

ZONE D'ACTIVITÉS TOUVENT 3 À LUBERSAC

Les travaux de la zone d'activités Touvent 3 sont achevés. La Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour commercialise des terrains viabilisés (eau, électricité, fibre et eaux usées) pour accueillir des entreprises (coût : 800 000 € TTC).

À ce jour, plusieurs entreprises se sont engagées à installer leurs locaux dans cette nouvelle zone. Des parcelles de différentes surfaces, de 1225 m² à 4719 m², sont disponibles au prix de 14 €/m².



Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre cette zone d'activités, n'hésitez pas à contacter la communauté de communes au : ☎ 05 19 67 01 05

COMMUNICATION

CORRÈZE BOOST EMPLOI

Consultez toutes les opportunités d'emploi disponibles dans la région sur le site du Conseil départemental, rubrique Corrèze Boost Emploi.

Chaque mois, ces annonces sont également partagées sur la page Facebook du Club Entreprises de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour.



LIVRET D'ACCUEIL

Dans le cadre de sa politique d'attractivité, la communauté de communes met à disposition un livret d'accueil destiné aux nouveaux arrivants. Disponible sur notre site internet, il regroupe toutes les informations essentielles pour faciliter votre installation. Que vous soyez un particulier ou une entreprise, nous restons à votre écoute pour échanger sur votre projet d'installation.



SOIRÉE DES ENTREPRISES

La Conserverie du Pays de Lubersac - Pompadour a accueilli une soirée d'échanges organisée par la communauté de communes, réunissant 27 entreprises locales et des élus.

Cet événement visait à présenter les nouveaux dispositifs d'aide et les outils de soutien destinés aux entreprises, tout en favorisant les partenariats et les solutions mises en place par la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour. Pierre Chabassier a détaillé les opportunités de partenariat avec le centre culturel La Conserverie Pays de Lubersac - Pompadour.



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE



La Convention Territoriale Globale (CTG) est un partenariat conclu entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Corrèze et la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour, visant à améliorer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services sur le territoire.

Son objectif est de faciliter la redistribution équitable des équipements territoriaux afin d'assurer à chacun un accès aux services nécessaires de qualité. Cette convention repose sur un diagnostic qui a identifié quatre priorités :

- **Améliorer l'accès** aux services dans le domaine de la petite enfance, de la jeunesse, de l'accès aux droits et de la santé.
- **Optimiser l'offre de logement** : maintenir et développer un cadre de vie agréable et convivial pour tous sur le territoire.
- **Dynamiser l'économie** du territoire en favorisant la mobilité (transports).
- **Développer les activités culturelles et festives** : consolider le lien social et améliorer la communication.

L'objectif est de développer des solutions concrètes et efficaces pour que la population puisse trouver, au sein de la communauté de communes, des réponses adaptées à ses besoins.

ACTIONS MISES EN PLACE EN 2024 ET 2025

Partenariat avec la Ligue contre le cancer

- Inauguration des espaces sans tabac sur le territoire.
- Exposition dans le cadre du projet Nutrition, Sport et Santé à La Conserverie.

Développement dans les domaines de la petite enfance et de la jeunesse

- Réflexion pour la création d'une micro-crèche de 12 places, en partenariat avec les entreprises du territoire, avec des horaires adaptés aux besoins atypiques.
- Travaux de construction d'un nouveau centre de loisirs (3-12 ans) à St-Sornin-Lavolps.
- Lancement d'un Club Ados, proposant des activités pour les collégiens à chaque période de vacances.
- Mise en place du projet Nutrition, Sport

et Santé au sein des centres de loisirs de Lubersac et de St-Sornin-Lavolps.

Autres actions

- Création et diffusion de supports de communication pour attirer de nouveaux praticiens de santé sur le territoire.
- Travail sur l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) en lien avec le programme Petites Villes de Demain.
- Renforcement de l'attractivité en partenariat avec le service conciergerie du Conseil Départemental.
- Élaboration d'une stratégie de mobilité, basée sur l'étude globale menée avec la Région.
- Intégration au dispositif Guid'asso en 2025.
- Relance du programme Promeneur du Net.

Nos partenaires :



AIDES À L'HABITAT

Dans le cadre de Petites Villes de Demain, la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour a organisé une réunion d'information sur l'habitat le 12 mars 2025 à La Conserverie. Les sujets de la soirée étaient nombreux : aides à la rénovation, droits et devoirs du bailleur. Aussi, chacun des intervenants, la Maison de l'Habitat de Brive Agglo, l'Agence Départementale de l'Information au Logement, la Maison France Services et la Maison du Département, ont pu rappeler leurs complémentarités et préciser les missions qu'ils exercent.

Lors d'échanges avec le public, sont ressorties des questions sur les travaux subventionnables et le régulier démarchage d'entreprises qui disent agir pour le compte du service public. Il faut savoir qu'aucun service public ne fait de démarchage et les devis ne doivent pas être signés en amont d'une demande de subvention.

Pour poursuivre ces échanges, la Maison de l'Habitat a tenu une permanence le 10 avril à la Maison du Département de Lubersac.



PACTE TERRITORIAL

Depuis 2018 et jusqu'au 31 décembre 2024, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) a engagé 1,2 M€ sur le territoire intercommunal. La Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour a complété ces financements par un engagement de 145 867 €. Au total, 1,8 M€ de travaux ont été menés sur le parc de logements du territoire, soit 127 projets d'amélioration de l'habitat achevés à ce jour.

Consciente des enjeux qui pèsent sur l'habitat, la communauté de communes a souhaité poursuivre cette dynamique à travers le biais d'une convention pacte territorial pour une durée de trois ans. La collectivité prolonge sa collaboration avec la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat de l'Agglo de Brive et maintient une enveloppe annuelle de 20 000 € pour compléter les aides de l'ANAH.



Vous avez un projet de rénovation de votre habitat ? Prenez rendez-vous (permanences à Lubersac) :

MAISON DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT AGGLO DE BRIVE
☎ 05 55 74 08 08

le kiosque à pizzas
Une part de vrai.

Parking Super U
19210 LUBERSAC
05 55 73 10 47

17 Bis Rte de Limoges
19140 UZERCHE
05 55 97 25 28

**GAGNEZ DU TEMPS
COMMANDEZ PAR INTERNET**

Vente à emporter

Possibilité de manger en extérieur (table en bois)

OUVERT 7j/7
de 11h à 13h30 et 17h30 à 21h30
du lundi au samedi de 18h à 21h30
dimanche et jours fériés

📍 Kiosque à pizza lubersac 📍 Kiosque à pizza uzerche

ASSAINISSEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement relatifs au schéma directeur d'assainissement ont débuté en février.

Le secteur des Rubeaux, à Lubersac, est concerné par ces travaux de mise en séparatif (Rue de la Croix de Meyzac, Rue de la Guingauderie, Rue du Piolet, bas de la Rue de la Prade, Avenue de l'Industrie et Rue de la Pompe). Le coût global du projet s'élève à 2,3 millions d'euros.

LA MISE EN SÉPARATIF DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT, C'EST QUOI ?

État initial : un seul réseau collecte à la fois les eaux usées et les eaux pluviales, on appelle cela un « Réseau Unitaire ». Tout va dans le même réseau.

Les travaux consistent à mettre en place un nouveau réseau de collecte dédié aux eaux usées.

Après les travaux de « Mise en Séparatif », deux réseaux seront présents sous la route :

- L'ancien réseau unitaire devient le réseau de collecte des eaux pluviales,
- Le nouveau réseau mis en place collecte les eaux usées.

Dans cette configuration, il est nécessaire de mettre en conformité les habitations car ces dernières doivent évacuer séparément leurs eaux usées et leurs eaux pluviales. Pour rappel, le réseau de collecte des eaux pluviales s'évacue directement dans le milieu naturel (rivière), tandis que le réseau de collecte des eaux usées achemine les effluents vers la station d'épuration.

Les propriétaires payent une part pour la réalisation de ces travaux en domaine privé.

Le programme de travaux, qui découle du schéma directeur d'assainissement de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour, prévoit d'autres opérations sur le territoire pour lesquelles vous serez informés.

DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT EN CAS DE VENTE

Nous vous rappelons que lors d'une vente d'un bien, le diagnostic de contrôle d'assainissement est rendu obligatoire sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour. En cas de besoin, le formulaire de demande est disponible sur le site internet ou auprès du service assainissement.

Informations assainissement :



INFOS FACTURE SAUR

Service Clients :
05 81 31 85 03 (Lun. au Ven. 8h-18h)

Urgences / Dépannages :
05 81 91 35 05 (7j/7 - 24h/24)

Permanence SAUR :
5 rue des Ecoles 19210 Lubersac
Tous les Mercredis : 9h-12h / 13h-17h

www.saur-client.fr



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

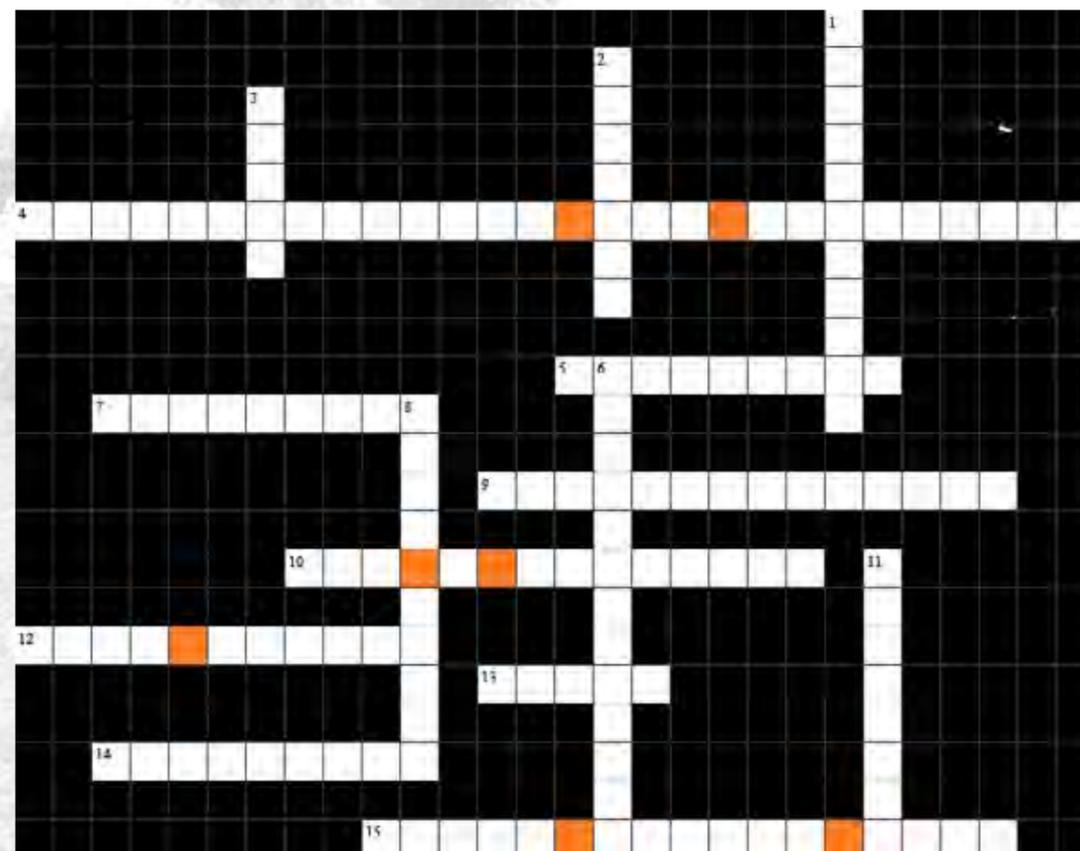
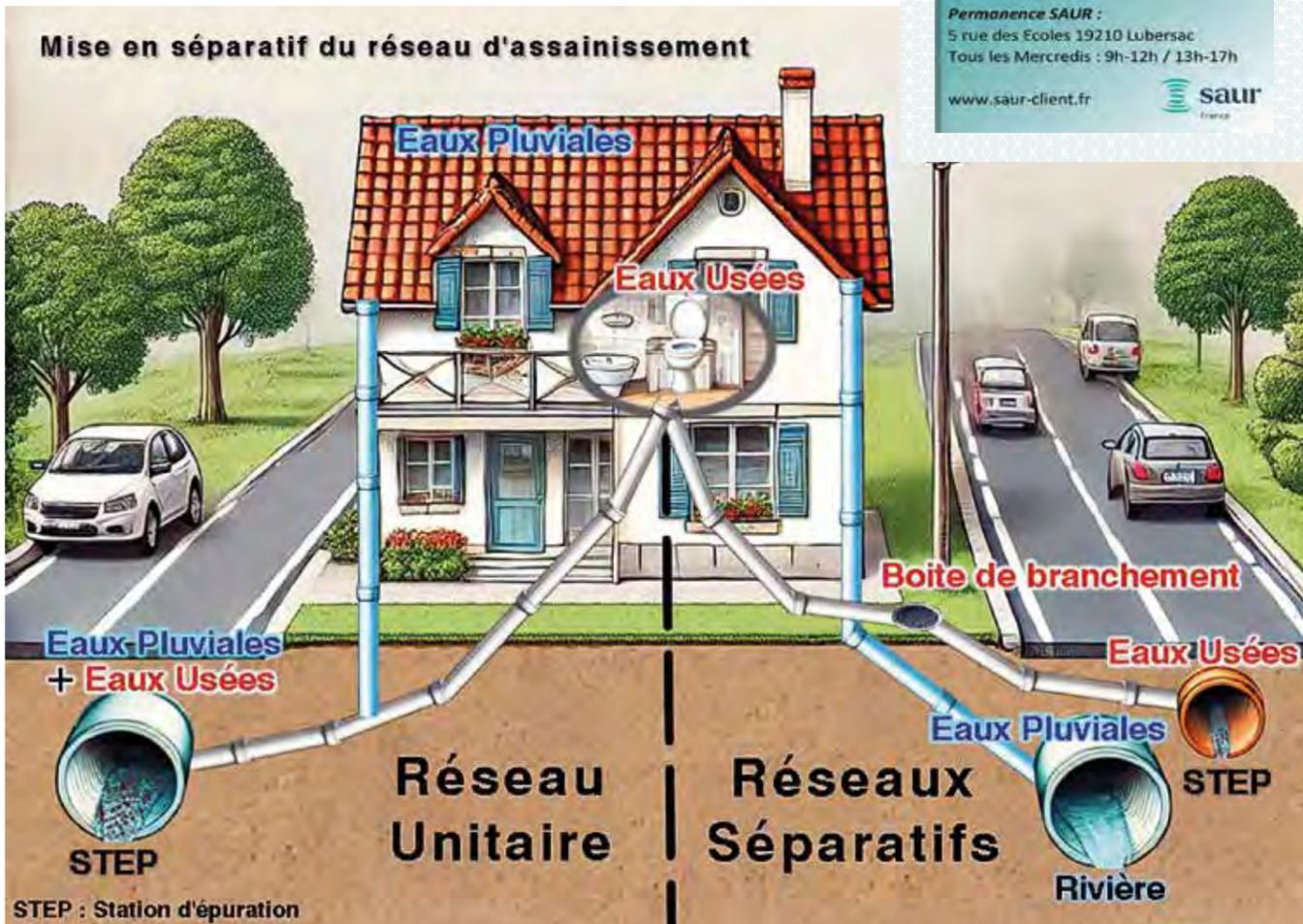
L'assainissement non collectif ou assainissement autonome est le traitement des eaux usées domestiques produites par un immeuble ou une habitation non raccordés au réseau public de collecte.

Dans ce bulletin, nous vous proposons, avec l'aide des ces définitions, de retrouver une partie du lexique sur le thème de l'assainissement.

MOTS-MÊLÉS DE L'ASSAINISSEMENT

- 1- C'est un dispositif permettant le renouvellement de l'air à l'intérieur des ouvrages, afin d'évacuer les gaz de fermentation issus de la fosse toutes eaux.
- 2- C'est l'entretien périodique des dispositifs de prétraitement consistant à enlever les boues décantées et les graisses (préconisé tous les 5 ans).
- 3- Tuyau rigide, percé de façon régulière d'orifices ou de fentes permettant le passage des eaux prétraitées dans le système de traitement.
- 4- Dénomination du sigle ANC.
- 5- Traitement complet des effluents domestiques permettant de rejeter dans le milieu naturel des eaux conformes aux objectifs de réduction de la pollution.
- 6- Première transformation des eaux usées domestiques, assurée par la fosse septique toutes eaux, avant leur traitement.
- 7- Appareil destiné à prévenir le colmatage du dispositif de traitement par les matières en suspension. Il peut être ou non intégré à la fosse.

- 8- Eaux vannes + eaux ménagères.
- 9- Processus naturel qui utilise des plantes et des micro-organismes pour purifier l'eau.
- 10- Appareil destiné à la séparation des graisses par flottation.
- 11- Système destiné à recevoir les eaux prétraitées issues de la fosse toutes eaux et à permettre leur répartition, leur infiltration et leur épuration dans le sol en place ou reconstitué.
- 12- Eaux provenant des W.C.
- 13- Matières solides décantées qui se déposent au fond de la fosse toutes eaux.
- 14- Désignent les eaux usées issues de l'habitation ou de la fosse septique ou fosse toutes eaux.
- 15- Dispositif de prétraitement destiné à recevoir l'ensemble des eaux usées domestiques. Elle remplace la fosse septique qui ne traite que les eaux vannes.





Fête de la crèche - 1^{er} août 2024

ENFANCE JEUNESSE CRÈCHE

Située 4 allée de Chignac à Pompadour, la crèche « La Maison des Loupiots » accueille les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école. Ce lieu chaleureux et adapté aux tout-petits est pensé pour accompagner chaque enfant dans son développement à son propre rythme, tout en offrant un cadre sécurisant et stimulant.

Une équipe au service des enfants, dynamique et qualifiée, composée de professionnelles de la petite enfance :

- une éducatrice de jeunes enfants,
- des auxiliaires de puériculture,
- des agents ayant le certificat d'aptitude professionnelle d'accompagnant éducatif petite enfance,

- une infirmière en direction, garantissant un suivi rigoureux.

Cette diversité de compétences permet d'assurer un accueil individualisé et une prise en charge adaptée aux besoins de chaque enfant.

À la Maison des Loupiots, le bien-être des enfants est une priorité. La crèche propose des ateliers variés pour favoriser le développement sensoriel, moteur et social des tout-petits :

- **Des sorties à la Médiathèque**, ou des interventions de la Médiathèque directement à la crèche, pour éveiller l'enfant aux livres, aux histoires, à l'imaginaire ;

- **Des ateliers sensoriels** au fil des saisons pour découvrir la nature, les couleurs, les matières ;

- **Des balades en extérieur**, permettant aux enfants d'explorer leur environnement et de profiter des bienfaits de la nature.

Ces temps d'activités permettent de créer du lien entre les enfants, de stimuler leur curiosité et d'observer leurs évolutions, afin de mieux les accompagner vers leur future entrée à l'école.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Marie Peyramaure-Semblat
☎ 05 55 98 02 43



Sensibilisation sur les bonnes postures professionnelles avec Aurore Vacherie, kinésithérapeute

Noël à la crèche



RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

UN ESPACE RESSOURCE DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Le RPE est un service de proximité gratuit dédié aux familles, aux assistantes maternelles et aux gardes à domicile, financé par la CAF (caisse d'allocations familiales), la MSA (mutualité sociale agricole) et la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour. Il joue un rôle essentiel dans l'accompagnement et l'information sur l'accueil du jeune enfant.

Un soutien pour les familles

Vous êtes parents et recherchez un mode de garde pour votre enfant ? Le RPE vous accompagne en vous fournissant des informations précises sur les différentes solutions d'accueil possibles (assistantes maternelles, crèche, garde à domicile...). L'animatrice sera à votre écoute pour vous aider à faire le meilleur choix pour votre enfant et vous guider dans vos démarches administratives.

Un accompagnement pour les professionnels

Le RPE est un lieu d'échanges et d'informations pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Il propose des temps de rencontre lors des ateliers d'éveil et des sessions d'informations pour les aider à enrichir leurs pratiques professionnelles et favoriser l'éveil des tout-petits. Le RPE s'engage activement dans la professionnalisation des assistantes maternelles en offrant des réunions thématiques au gré de leurs besoins et en leur proposant un accompagnement individualisé à la demande afin de soutenir le développement de leurs compétences et d'améliorer la qualité d'accueil proposée. Au sein de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour, 19 assistantes maternelles peuvent bénéficier de ce soutien professionnel.

Des temps d'éveil pour les enfants

Tout au long de l'année, le RPE organise des ateliers d'éveil adaptés aux jeunes enfants. Ces moments ludiques permettent de stimuler leur développement, de favoriser leur socialisation et de partager des instants privilégiés avec d'autres adultes et d'autres enfants. Si vous êtes parents employeurs et que vous souhaitez avoir plus d'informations sur le fonctionnement de ces ateliers, n'hésitez pas à contacter l'animatrice. Enfin, si vous êtes professionnels de l'accueil individuel et souhaitez en bénéficier, l'animatrice pourra vous envoyer chaque mois le calendrier des ateliers pour vous permettre de vous y inscrire.

Que vous soyez parent à la recherche d'un mode d'accueil, parent employeur à la recherche d'un accompagnement pour vos démarches administratives ou professionnel de l'accueil individuel souhaitant bénéficier d'un accompagnement, le relais petite enfance est là pour vous soutenir.

N'hésitez pas à contacter Vanessa Brunerie :

☎ 05 55 73 67 11

✉ rpe@lubersacpompador.fr

Réunion commission enfance jeunesse - 3 juillet 2024



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

UN ESPACE CONVIVAL ET BIENVEILLANT POUR TOUS !

Vous êtes parent ou futur parent ? Vous cherchez un lieu où partager un moment privilégié avec votre enfant tout en échangeant avec d'autres familles et avec des professionnels formés à l'écoute ? Nous avons le plaisir de vous accueillir au sein du Lieu d'Accueil Enfants Parents, un espace chaleureux dédié au soutien à la parentalité, financé par la CAF (caisse d'allocations familiales), la MSA (mutualité sociale agricole) et la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour.

Gratuit et sans inscription, ce lieu est ouvert à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur parent ou d'un adulte référent.

Quand et où ?

- Les jeudis, de 9 h à 12 h, dans les locaux du centre de loisirs à Lubersac
- Les lundis en semaine impaire de 8 h 30 à 11 h 30 et les samedis en semaine paire de 9 h à 12 h dans les locaux de la crèche à Pompadour
- Fermé pendant les vacances scolaires

Pourquoi venir ?

- Offrir à votre enfant un espace de jeu et d'éveil adapté,
- Partager un moment privilégié avec lui dans un cadre bienveillant,
- Rencontrer d'autres parents et échanger sur vos expériences,
- Favoriser une séparation en douceur avant l'entrée à l'école ou à la crèche,
- Trouver une écoute attentive auprès de professionnelles de la petite enfance.

Que vous souhaitiez souffler un peu, discuter ou simplement voir votre enfant s'épanouir dans un nouvel environnement, le Lieu d'Accueil Enfants Parents est là pour vous !

Venez nous rejoindre et profiter d'un moment convivial en famille !

Pour plus de renseignements, contactez Vanessa Brunerie :

☎ 05 55 73 67 11

✉ rpe@lubersacpompador.fr

ACCUEILS DE LOISIRS

ÇA BOUGE DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS !



Découverte de nouvelles saveurs avec les résidents du CADA

L'année scolaire 2024-2025 a bien commencé : un nouveau pôle d'accueil de loisirs a ouvert ses portes aux vacances d'automne ! Si vos enfants sont collégiens, ils peuvent désormais profiter des activités du « Club ados » qui fonctionne durant les vacances scolaires (les après-midis et à la journée en cas de sorties spécifiques) au Moulin des Jeunes à Saint-Sornin-Lavolps et à La Conserverie, à Lubersac. Après avoir découvert un mystery game (vacances d'automne) et un action game (vacances de fin d'année), les Ados vont concevoir un escape game à destination de leurs congénères d'Uzerche et des 6-10 ans des Filous et Ptites canailles (vacances d'hiver). Et si d'autres activités les attendent (initiation au graf, laser game en extérieur, etc.), les Ados auront aussi le champ libre pour organiser eux-mêmes des activités / sorties / séjour de leur choix.

Une extension du club est prévue les mercredis après-midis, à la médiathèque de Lubersac, depuis les vacances de février (jeux et activités mais aussi temps dédié aux devoirs).

Et pour rester en lien avec l'actualité des ados sur les réseaux sociaux :

☐ Promeneurs du Net : caro.19230 (compte Snapchat)



Les Filous et les P'tites canailles, accueillant les enfants âgés de 3 à 10 ans, ne sont pas en reste en matière de nouveautés !

Dans l'offre d'accueil

Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, les périodes d'ouverture des vacances d'été passent de 5 à 6 semaines pour chaque centre. Nous renforçons également les sorties à la piscine qui sont plébiscitées par les enfants.

Dans les programmes

On abandonne le thème annuel au profit d'une diversité de projets d'animation. Cette année, on va de la sensibilisation aux identités régionales françaises jusqu'à la découverte d'autres cultures (courriers avec des enfants d'un orphelinat du Maroc) en passant par l'initiation aux travaux

d'aiguilles et la réalisation d'un livre de recettes (qui sera édité et disponible l'été prochain). Aux activités qui en découlent, s'ajoutent les interventions organisées dans le cadre du Projet Nutrition Sport Santé porté par la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour (animations par l'AOP Pomme du Limousin et une nutritionniste et professeure de Yoga). Enfin, les centres de loisirs continuent de s'investir dans le territoire. Après la réalisation d'un parcours ludique par les 6-10 ans des P'tites canailles autour du plan d'eau de la Vézénie à Lubersac (« Le jeu de la coccinelle ») - installé en juillet 2024 et qui va faire peau neuve d'ici l'été -, les enfants ont proposé leurs créations pour

le repas des aînés (à Lubersac le 23 mars) et entreprendre des visites - à vélo ! - de quelques exploitations locales.

Pour être informé de nos modalités d'inscription/réservation et des programmes d'activités :

☐ ALSH : site web

Contact : Catherine Lonchambon
☛ direction@lubersacpompadour.fr



Fête du sport Pays de Lubersac - Pompadour



Atelier arts du cirque avec Provence circus

Fête du sport - 26 Juillet 2024



CULTURE

CENTRE CULTUREL LA CONSERVERIE



2024 : UNE ANNÉE DE DÉFIS RÉUSSIS

Après un concert de l'étoile montante de la chanson française, **Baptiste Ventadour**, en juin 2024, qui a enchanté le public, La Conserverie s'était lancée le défi d'accueillir une véritable pièce parisienne « **Si c'était à refaire** ».

Samedi 23 novembre 2024, la pièce de théâtre de Laurent Ruquier, proposée par Monsieur Théâtre, affiche COMPLET !

Plus de 200 personnes sont venues applaudir **Laurent Petitguillaume, Séverine Ferrer, Geneviève Gil, Elisabeth Frémondère, Anne-Victoire Olivier et Claire Conty**.

Une heure trente de rire et un public joyeux et conquis qui a pu rencontrer et échanger avec les artistes.



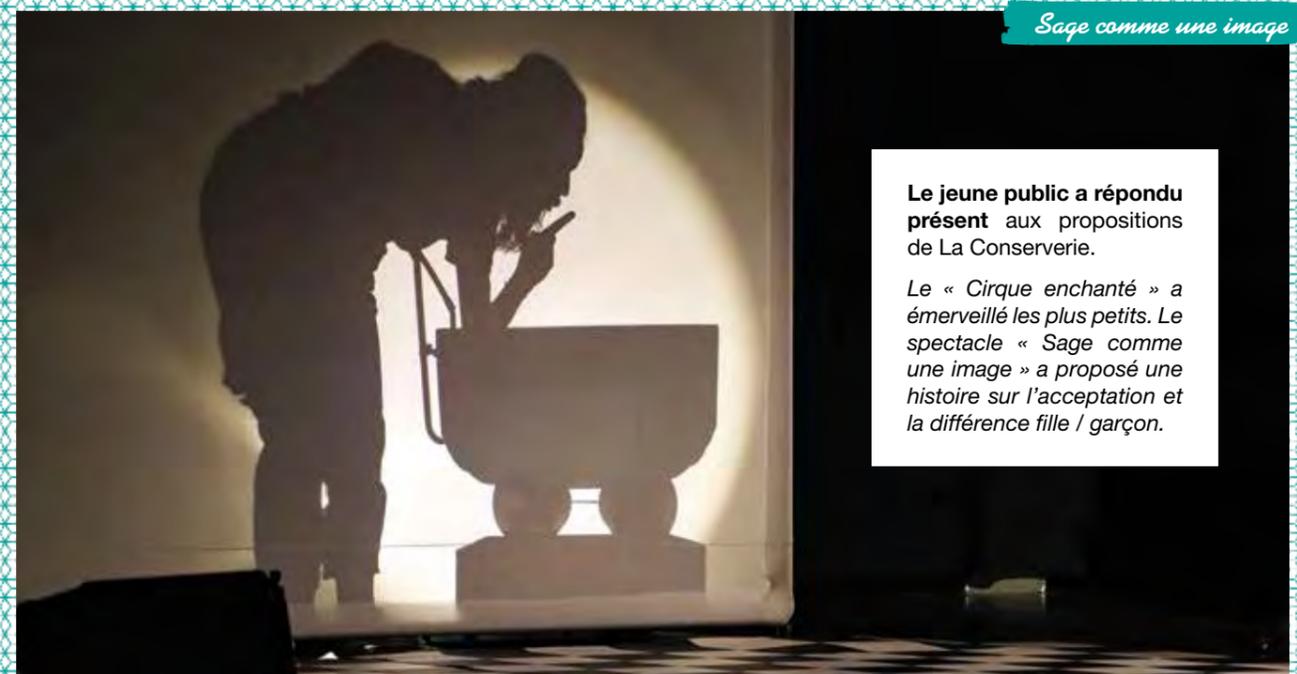
Si c'était à refaire



Sage comme une image

Le jeune public a répondu présent aux propositions de La Conserverie.

Le « **Cirque enchanté** » a émerveillé les plus petits. Le spectacle « **Sage comme une image** » a proposé une histoire sur l'acceptation et la différence fille / garçon.



2025, UNE SAISON PROMÉTEUSE

Pour la première fois, le 31 janvier dernier (*la programmation étant en année civile*), La Conserverie a proposé une soirée de lancement de saison.

À cette occasion, le public a découvert toutes les missions du centre culturel.

LA CONSERVERIE, C'EST :

- La promotion de la Culture en milieu rural,
- 14 associations qui proposent diverses activités (voir tableau en bas de page),
- Un lieu d'exposition,
- Un partenariat socio-culturel avec La ligue contre le cancer,
- Un lieu de résidences d'artistes et de création,
- Un espace locatif pour les entreprises,
- Une programmation multi-disciplines et adaptée à tous les âges.

Cette soirée a été ponctuée par des virgules musicales proposées par le duo Musique Emphase de Juillac (*en concert version trio le 20 juin à La Conserverie*).

Soirée de présentation



LE CIRQUE ET LA DANSE ONT OUVERT LA SAISON 2025

Pour la première année, le centre culturel a proposé un spectacle de cirque au jeune public. Lors de cet après-midi de février, **Provence Circus** a transformé la scène de La Conserverie en piste aux étoiles : Rola Rola, houlà hop, funambulisme et surtout clownerie !



Provence Circus

Pour la deuxième année consécutive, l'**Association Culturelle du Pays de Pompadour** (ACPP) a proposé, lors de deux représentations, un spectacle haut en couleurs où les différents groupes de danses et de claquettes ont pu prouver à nouveau leurs talents (mars 2025).



Association Culturelle du Pays de Pompadour



Samedi 22 mars, la troupe « **Les Petits Chanteurs Des Rues** » a séduit La Conserverie.

« Adieu Paris », le titre du spectacle, retrace le départ d'une troupe de gamins des rues parisiennes de la capitale vers la province. Arrêtés dans leur élan par une grève, cette vingtaine de jeunes partent à la découverte des passagers du train.

Ces moments théâtraux ouvrent la porte vers un répertoire de chansons d'hier à aujourd'hui. Gainsbourg, Bourvil, Bécoud mais aussi Bigflo et Oli, Vianney et d'autres sont à l'honneur de ce tour de chant. On y retrouve aussi des compositions originales de la Troupe des Petits Chanteurs Des Rues.

Une bande de gavroches périgourdine à voir et à revoir !



Les Petits Chanteurs Des Rues



2025 : LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



| ASSOCIATION | ACTIVITÉS | CONTACT | NUMÉRO / E-MAIL |
|--|-------------------------------------|--------------------|--------------------------|
| Amicale Laïque de St-Sornin-Lavolps | Éveil musical et accordéon | Céline Dubernard | ☎ 06 59 48 95 24 |
| Accueil Familles du Monde | Cours de français aux ukrainiens | Bernard Basque | |
| Association Culturelle du Pays de Pompadour | Danses et Yoga | Hello Asso | ✉ acppompadour@gmail.com |
| ArcheTypes et Musique Emphase | Piano, violon et saxophone | Krishvy Naëck | ☎ 06 72 95 40 93 |
| Atelier de Peinture de Lubersac | Peinture adultes et enfants | Huguette Pouyaud | ☎ 06 73 20 46 71 |
| Champ de Lunes | Guitare, basses et ukulélé | François Naudin | ☎ 07 89 21 63 94 |
| Choeur de Loups | Choeur d'Hommes | Bernard Chevalier | ☎ 06 24 25 72 85 |
| Club Yoga Lubersac | Yoga | Marie-Josée Fiala | ☎ 06 87 31 55 32 |
| Familles Rurales Lubersac | Convivialité, sophrologie et cinéma | Dominique Decay | ☎ 06 68 07 83 19 |
| Lub' Danse | Danses de salon | Clarisse Da Silva | ☎ 06 24 47 00 94 |
| Lub Loisirs Créatifs | Loisirs créatifs | Odile Farges | ☎ 06 87 04 81 98 |
| So'ham yoga | Yoga | Christine Guichard | ☎ 06 13 30 22 50 |
| Le Théâtre de la Halle | Théâtre | Pierre Chabassier | ☎ 06 46 70 78 46 |
| Les Touchatout | Théâtre | Patricia Ribein | ☎ 06 23 52 68 94 |

ÉVÈNEMENT

2025 : PLACE À L'HUMOUR ET LA NOUVELLE GÉNÉRATION

SAMEDI 18 OCTOBRE À 20 H 30 : TOM BOUDET VOUS DIT QUOI



Tom Boudet est un humoriste et comédien, originaire de Lille. Passionné d'humour depuis son plus jeune âge, Tom a fait ses débuts sur scène à 17 ans.

Dans ce premier spectacle, **Tom Boudet vous dit tout**. Sur quoi ?

Sur son plus grand paradoxe : l'excitation d'avoir atteint la majorité, et le refus de devenir un adulte sérieux. A travers ses observations et

ses personnages absurdes, Tom essaye de se trouver lui-même et il nous embarque dans sa vie qui n'est pas très loin de la nôtre.

Tom Boudet fut finaliste de l'émission « Comedy Class » d'Éric et Ramzy.

Il joue au Point-Virgule à Paris et il enchaîne une tournée : Toulouse, Montpellier, Lille et Lubersac...

<https://tomboudet.com/>



© crédit photo Ilann Tiffreau

2025 : PIERRE BERNOTTE À L'HONNEUR

EXPOSITION DU 17 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2025

Pierre Bernotte est un peintre français né à Lubersac. Avec près de 50 expositions à son actif, il laisse une oeuvre riche de plus d'un millier de toiles, d'aquarelles, de dessins et de sculptures.

Homme engagé et inclassable, il séduit le peintre photographe Robert Hausmann, figure de proue du Dadaïsme.



www.maecene-arts.com/pierre-bernotte



INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture au public et relais d'information touristique

- ⊙ Mercredi 14 h – 18 h
- ⊙ Jeudi 14 h – 18 h
- ⊙ Vendredi 9 h 30 – 12 h / 14 h – 18 h

Réservation

- En ligne depuis le site internet
- Sur place aux heures d'ouverture

Mode de paiement

- Carte bancaire (à privilégier),
- Chèque à l'ordre du trésor public,
- Espèces (prévoir l'appoint),
- Chèques vacances, Chèques vacances connect,
- Pass culture.



LaConserverie
LubersacPompadour



laconserverielub

<https://laconserverie.lubersacpompadour.fr>

CULTURE LES MÉDIATHÈQUES

MÉDIATHÈQUES

En 2024 et au début d'année 2025, les Médiathèques du Pays de Lubersac - Pompadour ont proposé de nombreuses animations pour petits et grands.



Le développement de ces animations a pu se réaliser grâce au concours financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine, fruit du Contrat Territoire Lecture. Cette ressource permet de favoriser le développement de la lecture en collaboration avec les collectivités locales, au service du territoire.

ANIMATIONS MENSUELLES

- **Cercle de lecture** : Marie-France Ravel, chroniqueuse littéraire à Radio PAC, propose d'échanger autour de livres lus et appréciés, récents ou non, dans un climat de bienveillance et d'ouverture d'esprit, dans les Médiathèques ou à la Petite Douceur à Pompadour et au Café Cosy à Lubersac.
- **Atelier d'écriture** : Danièle Bottolier-Curtet soutient les lectrices désireuses de créer des textes de toutes natures : poésie, prose, nouvelle, etc...
- **Ludothèque** : Fanny de l'Association Case Départ apporte, dans nos médiathèques, un grand nombre de jeux à tester, adaptés pour tous les âges, pour un ou plusieurs joueurs. Si l'on adhère à l'association (5 €), il est possible d'emprunter un jeu pour un 1 € et pour un mois. Chaque adhérent a accès au catalogue et peut réserver un jeu pour la séance suivante.
- « **L'Heure du Conte** » est animée par Fabienne Letanno, bénévole de « Lire et Faire Lire », qui présente des albums choisis avec soin pour les enfants de 2 à 10 ans.

JEUNE PUBLIC

ACTIVITÉS SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET VACANCES SCOLAIRES

Tout au long de l'année, accueils et déplacements en classes et dans les centres de loisirs sur tout le territoire

2024

En collaboration avec le Collège de Lubersac, hommage aux martyrs de Tulle (quatre vingtième anniversaire) avec les conférences de Danièle Delord (Association pour la mémoire du 9 juin 1944), de Fabien Devillers « L'Aventure mémorielle, 3000 km à vélo, de Gurs à Auschwitz » et de Didier Jean et Zad, auteurs-éditeurs corréziens pour leur album « C'était écrit comme ça ».

C'était écrit comme ça



Atelier Manga



- **Été** : « Jeux Olympiques », décoration de médailles ; Mangas, exposition de la Bibliothèque Départementale, création de dessins dans le style manga.
- **Automne** : « Vive le sport » à La Conserverie, expositions de la Maison de l'Europe et du Comité Régional Olympique ; Laurent David, bédéiste et fan du Tour de France ; Clément Cousty, Fédération Régionale de Rugby ; Julien Vigliotti, joueur de tennis et Jean-François Ducay, para pongiste.

Témoignage



- Exposition « Sorcières » dans les Médiathèques, histoires de Sorcières et fabrication d'un photophore.
- **Hiver** : histoires sur « le temps qui passe », confection de cartes de vœux.

2025

- **Février** : « Alice au pays des merveilles, le jeu de la reine », décor d'une carte à jouer-soldat.
- **Printemps** : « Les joies du jardin », décoration d'un godet, semis d'une graine.
- **Automne** : « Les fruits et les légumes de l'automne », décoration d'une citrouille en carton.
- **Hiver** : « Noël tout autour du monde », fabrication de décors pour le sapin.



ANIMATIONS VACANCES

À chaque congé scolaire, des histoires et une activité thématique sont proposées.

- **Printemps** : « Jeux Olympiques », fabrication d'une torche.

TOUS PUBLICS

2024

- À St-Pardoux-Corbier, l'association « L'Art est dans le pré » a animé une balade contée et musicale pleine de grâce et de bonne humeur.

Balade contée et musicale



- Poésie : Matthias Vincenot a convié Tony Lourenço et Grégoire Leprince Ringuet pour partager des poèmes dans le parc de la Médiathèque de Lubersac.

Poésie



- À Montgibaud, a eu lieu une conférence de François Soustre et Sylvain Dufour pour évoquer Simone de Beauvoir et ses attaches corréziennes.

Conférence



- Danièle Delord a présenté, lors d'une causerie-conférence, son livre « Maisons, terres et famille en Limousin » à la Médiathèque de Pompadour.

- Une nouvelle collaboration avec l'équipe de La Conserverie : un spectacle consacré au grand Marcel Pagnol pour les cinquante ans de sa disparition, avec la participation des communes de Benayes et de Beysсенac.

Spectacle Marcel Pagnol à Beysсенac



et à Benayes



2025

- Pour la « Nuit de la Lecture » sur le thème des patrimoines, Pierre-Jean Barranger, spécialiste des contes Limousins (racontés par Nathalie Collet), a parlé de ses inspirations et de sa méthode de travail, ainsi que de sa trilogie : « Châluçet ou le pouvoir des rêves », « Bonneval ou la grandeur des âmes » et « le Chevalier de poussière ».
- Pour le Printemps des poètes, cette année était consacrée à la « Poésie Volcanique ». Nous avons réuni Jean-Pierre Dakessian, Françoise Vîzy et James Simon pour écouter leurs créations variées, dans une ambiance attentive et festive.

PRIX DES LECTEURS CORREZIENS

Chaque début d'année, la Bibliothèque Départementale de la Corrèze demande aux bibliothèques volontaires de choisir un roman très récent, de préférence premier ou deuxième livre d'auteurs peu connus. Cette année, il y eut dix propositions. Tous les participants les lisent, puis votent pour en retenir cinq. Ceux-ci sont empruntés par les lecteurs intéressés qui établissent leur classement. Tous les bulletins sont transmis à la Bibliothèque Départementale qui annonce les deux finalistes. Un dernier vote désigne le gagnant qui viendra à l'automne dans chaque médiathèque échanger avec les lecteurs.

PRIX DE L'ALBUM JEUNESSE

Son objectif est de favoriser la découverte de la littérature jeunesse dès le premier âge, en aiguisant le regard de l'enfant sur les graphismes différents de chaque album et en encourageant la curiosité pour la lecture, grâce à la diversité des styles proposés.

De janvier à juin, la Bibliothèque Départementale de la Corrèze et des bibliothécaires jeunesse volontaires propose une sélection d'albums (entre quatre et cinq) pour les 2/4 ans et une autre pour les 5/7 ans.

Nos deux médiathèques fournissent les deux sélections aux écoles qui le désirent pour une durée de trois semaines. Cette année, les classes de Benayes, Lubersac, Arnac-Pompadour, Saint-Julien-le-Vendômois et Saint-Sornin-Lavolps ont participé. Pour celles qui le demandent, la responsable jeunesse a présenté les albums.

Chaque élève vote seul pour désigner le livre qu'il préfère. Tous les bulletins sont envoyés à la Bibliothèque Départementale qui dévoile les gagnants.

Dans chacune des catégories, dix enfants sont tirés au sort dans l'ensemble des votants pour recevoir un bon d'achat de 35 € dans les librairies partenaires et l'album dédicacé. Deux classes sont invitées à la remise du prix. Les auteurs lauréats viennent à la rencontre des enfants dans divers lieux du territoire.

CULTURE ANIMATIONS / CONFÉRENCES EXPOSITIONS EN 2025



| DATE | MÉDIATHÈQUE DE LUBERSAC | DATE | MÉDIATHÈQUE DE POMPADOUR |
|--|---|-----------------------------|--|
| | LUBERSAC : ☉ Mardi de 10 h à 14 h ☉ Mercredi de 10 h à 18 h ☉ Jeudi : fermeture ☉ Vendredi de 14 h à 18 h ☉ Samedi de 10 h à 17 h (samedi impair) toute l'année | | POMPADOUR : ☉ Mardi de 14 h à 18 h 30 ☉ Mercredi de 10 h à 18 h 30 ☉ Jeudi : fermeture ☉ Vendredi de 10 h à 12 h ☉ Samedi de 10 h à 17 h (samedi pair) toute l'année |
| Judi 17 juillet de 10 h à 12 h | « Histoires d'Asie » avec activité animaux en origami. | Jusqu'à fin Juin | Exposition « le Climat » en collaboration avec la Bibliothèque Départementale, Les phénomènes climatiques et les risques pour le futur... |
| Judi 14 août | Animation et atelier, Thème : « Sur la route des vacances... » Activité : « Dessine ta destination de rêve ». | Judi 17 juillet | Animation et atelier, Thème : « Sur la route des vacances... » Activité : « Dessine ta destination de rêve ». |
| Septembre-octobre | Accueil de Michaël Bettinelli, graphiste/auteur/bédéiste autour de ses œuvres imprégnés par les contes et légendes du Limousin. Tout public. | Judi 21 août de 10 h à 12 h | « Histoires d'Asie » avec activité animaux en origami. |
| Exposition du 24 septembre au 24 octobre Causerie des apiculteurs : Automne | Exposition « Apiculture et produits de la ruche » (prêt de la BD.19) avec intervention d'apiculteurs locaux, Colette Dechaud, Grégory Blot (bédéiste et apiculteur), Georges Bonnet (narrateur-écrivain et apiculteur). | | |
| HORS LES MÉDIATHÈQUES | | | |
| Vendredi 4 juillet à 20 h 30 | « Balade contée » artistique et musicale animée par les associations « Le Corps à Vivre » et « L'Art est dans le pré » dans les rues historiques de Benayes. | | |
| Vendredi 29 août à 18 h | « Balade toponymique » (origine des noms de lieux) avec Jean-François Vignaud, spécialiste de l'Occitan et le groupe folklorique de St-Sornin-Lavolps dans le Bourg et la commune de Beysсенac. | | |
| Automne 2025 | « Lectures, narrations, éloquences à la française » par les élèves du Collège de Lubersac en présence de plusieurs avocats du Limousin. Salle des fêtes de Montgibaud. | | |
| Exposition du 18 au 30 novembre Causerie le jeudi 20 novembre à 18 h | Exposition « Grains, farines et pains » (prêt de la BD.19). Causerie avec la boulangère de Saint-Julien-le-Vendômois et d'une meunière. Salle du Vendonnais à St-Julien-le-Vendômois. | | |

LOISIRS TOURISME PISCINES

L'été 2024 comptabilise 10 000 entrées sur les sites de nos 2 piscines. En progression de 20 % sur le site de Pompadour, le nombre d'entrées est en diminution du même ordre à Lubersac. Ce constat s'explique principalement par la diminution des entrées du camping de la Vézénie (- 65,5 %) liée à la mise en délégation de service public du site avec de nouvelles pratiques tarifaires. Par conséquent, les recettes 2024 se chiffrent à 23 677 € (24 374 € en 2023). Idem pour les dépenses de fonctionnement avec 120 622 € contre 155 277 € en 2023. Bien qu'atténué (- 25 %), le déficit des deux piscines reste inéluctablement élevé et s'établit à près de 100 000 € au global pour nos deux piscines. Quoi qu'il en soit, ce service communautaire reste important pour notre territoire en offrant, d'une part, aux scolaires (écoles et collège) des séances d'initiation à la natation et, d'autre part, à la population et aux touristes le plaisir des jeux d'eau.



OUVERTURE DES PISCINES DE POMPADOUR ET DE LUBERSAC Saison 2025

| Piscine de POMPADOUR | Du lundi 2 juin au vendredi 4 juillet | | Les mercredis de 13h30 à 17h30 - entrée payante | |
|--|---|----------------------------|---|-------------------------------------|
| | Du samedi 5 juillet Au samedi 30 août | | Du lundi au samedi, de 11h00 à 19h00 - entrée payante Fermé 14 juillet et 15 août | |
| Piscine de LUBERSAC | Du lundi 2 juin au vendredi 4 juillet | | Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 19h00 - entrée payante Samedi, dimanche de 15h00 à 19h00 - entrée payante | |
| | Du samedi 5 juillet Au dimanche 31 août | | Du mardi au dimanche de 11h00 à 19h00 - entrée payante | |
| TARIFS ENTRES SAISON 2025 | | | | |
| | | POMPADOUR Série 1 | | LUBERSAC Série 2 |
| | | Juin/Juliet/Août - journée | | Juin : samedi/dimanche - après-midi |
| | | Juin/Juliet/Août - journée | | Juin/Juliet/Août - journée |
| Adultes (à partir de 18 ans) | | TARIF A - 3,30 € | | TARIF B - 3,30 € |
| Enfants (jusqu'à 17 ans) Gratuit jusqu'à 3 ans | | TARIF B - 1,50 € | | TARIF D - 1,50 € |
| Adultes (à partir de 18 ans) (carnet de 10 tickets) | | TARIF C - 28,00 € | | TARIF E - 28,00 € |
| Enfants (jusqu'à 17 ans) (carnet de 10 tickets) | | TARIF D - 12,00 € | | TARIF F - 12,00 € |

RANDO MILLEVACHES 2025 - 2027

Structurer la randonnée au cœur de la montagne limousine pour en faire une destination nature par excellence, tel est l'objectif du projet Rando Millevaches. Le 11 septembre 2018, à Millevaches, plusieurs structures se sont alors associées en signant la convention-cadre du projet Rando Millevaches. Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin assure l'animation de ce partenariat et coordonne la saisie des itinéraires sur le logiciel.

détaillée accompagnée d'un « pas à pas », la durée, le dénivelé, le type de parcours, l'accès routier, le parking le plus proche, le profil altimétrique, des recommandations, les points d'information à proximité du sentier... Des informations utiles pour organiser une excursion ou un séjour (Agenda Rando, restauration, hébergements organismes de tourisme...) sont aussi disponibles.

Rando Millevaches permet de découvrir la vie faunistique, la richesse floristique, l'histoire des petits villages mais aussi la diversité du patrimoine local et les curiosités paysagères du territoire grâce à de nombreuses descriptions de points d'intérêt géolocalisés !

Fort du succès de l'application et dans une stratégie de cohérence géographique, la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour a intégré le projet. Elle fait partie des trois territoires que valorisent l'Office de Tourisme Terres de Corrèze avec les Communautés de communes du Pays d'Uzerche et de Vézère-Monédières-Millesources.



Plus de 450 circuits peuvent être actuellement consultés gratuitement sur le site Internet rando-millevaches.fr et sur l'application mobile. Des itinéraires du territoire du Pays de Lubersac - Pompadour sont donc maintenant valorisés. L'offre de Rando Millevaches continue de s'enrichir et des randonnées pédestres au départ de gares sont maintenant valorisées. Ce sont 104 537 visites qui ont été enregistrées sur le site internet d'avril 2024 à avril 2025, 72 434 visites avaient été recensées d'avril 2023 à avril 2024. L'application semble convaincre de plus en plus de randonneurs connectés !

Téléchargez l'application sur Google Play Store et App Store :



Depuis l'été 2019, l'application Rando Millevaches recense des randonnées dans le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et au-delà. Les types de randonnées sont variées et adaptées à tous les profils : balades familiales, itinéraires à la journée, parcours sportifs pour les vttistes et les traileurs chevronnés...

Locaux et touristes trouveront toutes les informations utiles avant de partir randonner en pleine nature avec une carte

OFFICE DE TOURISME TERRES DE CORRÈZE

BUREAU D'ACCUEIL DE POMPADOUR

Situé dans la tour de droite du château, l'Office de Tourisme est mobilisé tout au long de l'été, pour distiller conseils et bons plans aux touristes et habitants.

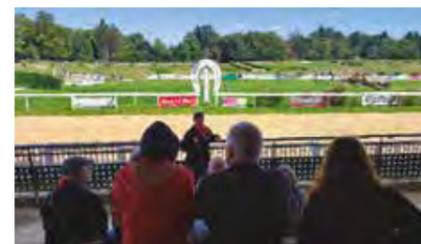


Ouverture :

- **2 juin au 6 juillet**, du mardi au samedi, de 13 h 30 à 17 h ;
- **7 juillet au 30 août**, du lundi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h ;
- **En septembre**, du mardi au samedi, de 13 h 30 à 17 h.

VISITE PRIVILÈGE DU STADE ÉQUESTRE !

Découvrez le Stade Équestre du Puy Marmont lors d'une visite guidée spéciale. Ce lieu emblématique de Pompadour vous invite à découvrir son histoire et à plonger dans l'univers des sports équestres.



Au cours de cette visite :

- découverte des installations et des infrastructures de compétition,
- rencontre avec les organisateurs et cavaliers.

Notre guide passionnée partagera des anecdotes fascinantes et la richesse historique du lieu, occasion unique de vivre une expérience immersive.

À vos agendas :

- **Vendredi 15 août à 10 h** à l'occasion de la Fête de Cheval - visite du stade équestre pendant le Concours de Saut d'Obstacles,
- **Samedi 13 septembre à 14 h** dans le cadre de la Grande Semaine de Pompadour - visite du stade équestre et de l'hippodrome pour le Concours Complet.

Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme ou sur : www.terresdecorrèze.com

SERVICE GROUPES

Ce service s'adresse aux groupes, à partir de 15 personnes, et il propose l'organisation de journées à la carte ou de séjours sur mesure.



Parmi les nouveautés 2025 :

Des expériences sur mesure, dédiées aux entreprises, pour créer du lien entre collaborateurs à travers des activités sportives, culturelles ou gastronomiques.

Brochure groupes 2025 disponible sur demande ou consultable en ligne : <https://urlz.fr/seLp>

MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS TOURISTIQUES

NOUVEAUTÉ 2025

Les Petits déj' du réseau : des moments conviviaux, spécialement dédiés aux acteurs du tourisme (propriétaires de gîtes, campings, hôtels et meublés), pour échanger, partager et progresser ensemble.

Prochains rendez-vous :

- **Mardi 18 novembre** : Connaitre l'offre de plein air du territoire pour mieux accompagner vos clients.
- **Mardi 2 décembre** : Connaitre sa clientèle pour mieux échanger avec elle.
- **Mardi 16 décembre** : Produits locaux et circuits courts, connaitre l'offre du territoire pour répondre à une demande croissante.

<https://www.terresdecorrèze.com/espace-pro/le-reseau/>

CARNET PRATIQUE TERRES DE CORRÈZE

Le guide malin indispensable à tous ! C'est une mine d'informations sur les activités, les sites et les visites, les marchés, les producteurs, les artisans d'art, les restaurants, les hôtels, les chambres d'hôtes...

Document gratuit disponible dans nos bureaux.

Toutes nos éditions sont consultables :



PERMATREK

PERMATREK, UN CONCEPT UNIQUE SUR NOTRE TERRITOIRE RURAL !

Créée le 14 mai 2024, l'association Permatrek propose un séjour clé en main ou en mode aventure autonome en favorisant la rencontre et la transmission des savoir-faire paysans :

- des circuits de 5 à 7 jours, incluant hébergements et repas dans des fermes partenaires ;
- carte interactive et annuaire pour vivre ses vacances à son propre rythme.

En Limousin, l'association espère atteindre une dizaine de fermes adhérentes et proposer une trentaine d'itinéraires en 2026.

Que vous soyez d'ici ou d'ailleurs, chaque journée est une nouvelle aventure. Les repas sont cuisinés par les hôtes pour croquer à pleines dents dans la gastronomie locale !

Sans autre préoccupation que celle de profiter de l'instant présent, Permatrek reste une opportunité touristique pour découvrir des lieux inspirants.



Contact :
☎ 06 85 69 47 40
✉ bienvenue@permatrek.fr

CINQ CONSEILS COMMUNAUTAIRES SUR LE TERRITOIRE



MONTGIBAUD, 16 juillet 2024

- Convention avec le syndicat du bassin Isle Amont pour la gestion des embâcles (retrait d'une trentaine de troncs d'arbres) sur la rivière Auvézère ;
- Vente de deux lots à des artisans sur la zone d'activités Touvent 3 à Lubersac et de terrains sur la zone d'activités de Chignac à Pompadour ;
- Cession gratuite du terrain par la commune de Saint-Sornin-Lavolps à la com com et lancement du chantier du centre de loisirs (636 000 €) programmé en septembre ;
- Travaux d'assainissement eaux usées (com com, 1^{ère} tranche, 1,8 million d'euros) et du réseau des eaux pluviales (commune, 1^{ère} tranche, 375 000 €) dans le bourg de Lubersac à l'automne 2024 ;
- Approbation de la participation de la com com à hauteur de 10 % du coût des travaux de mise aux normes des branchements des particuliers au réseau public d'eaux usées de Lubersac ;
- Adoption du règlement intérieur de l'assainissement non-collectif ;
- Signature du Contrat Territoire Lecture avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine ;
- Convention de mise à disposition de la Tour de droite du Château de Pompadour à la com com pour les besoins de l'office de tourisme Terres de Corrèze ;
- Approbation de la convention pour attribuer les aides à l'amélioration de l'habitat avec l'Agglo de Brive ;
- Versement d'une subvention (16 000 €) à l'association O fil de l'ô pour aider à la réalisation des travaux de consolidation du canal de la Villate et du canal des Chartreux à Beyssac.



LUBERSAC, 8 août 2024

- Session extraordinaire pour donner un avis sur le projet de rattachement de la commune nouvelle Les Trois-Saints à la Communauté de communes du Pays d'Uzerche : 17 contre, 11 pour et 2 abstentions. Après délibération, et à la majorité, le conseil communautaire s'oppose au rattachement de la commune nouvelle Les Trois-Saints au Pays d'Uzerche.



BEYSSAC, 4 octobre 2024

- Demande de subventions à l'Agence de l'eau Adour Garonne et au Conseil départemental de la Corrèze pour les travaux d'assainissement du bourg de Lubersac (1^{ère} tranche, 1,8 million d'euros TTC en 2025 et 2026) ;
- Convention de mutualisation du schéma des eaux pluviales pour 7 communes (Arnac-Pompadour, Beyssac, Beyssenac, Lubersac, Saint-Julien-le-Vendômois, Saint-Sornin-Lavolps et Troche) ;
- Approbation des tarifs de la billetterie du centre culturel.

LA VIE LOCALE

LA CASERNE DES POMPIERS DU PAYS DE LUBERSAC



LUBERSAC, 19 décembre 2024

- Approbation des tarifs 2025 de la redevance pour l'assainissement collectif et non-collectif et de la redevance à l'Agence de l'Eau Adour Garonne ;
- Approbation de l'avenant pour la gestion de l'assainissement collectif de la commune nouvelle Les Trois-Saints avec la société Saur ;
- Convention pour le «Pacte Territorial France Renov» avec l'Agglomération de Brive ;
- Renouvellement de l'adhésion à Rando Millevaches pour une durée de 3 ans ;
- Validation du projet éducatif des deux centres de loisirs ;
- Participation à la Prévoyance pour le personnel et attribution du « Bonus attractivité » pour les métiers de la petite enfance aux salariées de la crèche.



TROCHE, 8 avril 2025

- Les élus communautaires se sont réunis à Troche pour approuver les comptes 2024 et pour voter le budget 2025 pour les 6 budgets : budget général, assainissement collectif, assainissement non collectif, centre culturel, ZA Touvent 3, bâtiments industriels.

Le SDIS de la Corrèze et la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour ont créé un nouveau Centre d'Incendie et de Secours (CIS) à Lubersac.

Après une année de travaux dont le montant s'élève à 1,14 million d'euros, la caserne a été inaugurée le 25 janvier 2025. Les travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour en collaboration avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), les pompiers et la commune de Lubersac.

Ce bel équipement permet aux pompiers d'exercer leurs missions de secours et d'assistance à la population dans de bonnes conditions. Les 27 sapeurs-pompiers, dont plusieurs médaillés pour 20 ou 30 années de service, ont réalisé 400 interventions en 2024.

Les travaux réalisés par une quinzaine d'entreprises, pour la plupart corréziennes, ont été financés par la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour et les 6 communes desservies, Lubersac, Saint-Julien, Benayes, Montgibaud, Saint-Martin et Saint-Pardoux, le Conseil départemental de la Corrèze, le service départemental d'incendie et l'État.

La communauté de communes reste propriétaire de la caserne et du terrain sur lequel elle est implantée mais elle met cette caserne à la disposition du centre de secours du Pays de Lubersac et du SDIS.



UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS « LES FILOUS » CET ÉTÉ !

Décidé en 2024, la construction d'un nouvel accueil de loisirs à Saint-Sornin-Lavolps a été lancée par la signature des marchés de travaux aux entreprises le 5 juillet 2024. Ces travaux, d'un montant total de 636 097,55 € TTC, sont coordonnés par MAAD Architectes (St-Pantaléon).

L'actuel accueil de loisirs est situé dans un bâtiment communal à usage mixte partagé entre la commune de Saint-Sornin-Lavolps (salle de classe maternelle du RPI Beysnac/Saint-Sornin-Lavolps) et la communauté de communes (accueil de loisirs). La salle de sieste et la salle de restauration/cantine sont mutualisées. La configuration actuelle rendait difficile la coactivité.

La partie « accueil de loisirs » est vieillissante et les locaux sont trop étroits. Ils ne permettaient plus l'accueil des enfants, de plus en plus nombreux, dans des conditions satisfaisantes et réglementaires.

Aussi, après avoir un temps étudié l'opportunité de rénover et d'agrandir

cet espace, le choix s'est finalement porté sur une construction neuve qui est située entre l'actuel accueil de loisirs et la salle polyvalente de Saint-Sornin-Lavolps.

Le nouveau bâtiment comprend une surface de 220 m² sur une emprise au sol de 250 m² avec une ombrière à l'entrée et un préau du côté de la salle des 6 - 12 ans. L'intérieur comprendra deux salles d'activités : une pour les 3 - 6 ans (71 m²) avec espace dortoir et une pour les 6 - 12 ans (93 m²) permettant d'accueillir, respectivement, 24 et 36 enfants. Il est prévu, bien évidemment, des sanitaires adaptés ainsi qu'un bureau pour la direction, pour recevoir les parents, qui n'existe pas dans l'actuel accueil de loisirs.

Ce bâtiment se veut exemplaire d'un point de vue environnemental et de son insertion paysagère :

- Ossature bois et couverture en ardoises,
- Pompe à chaleur dernière génération,
- Isolation par l'intérieur (ouest-nord) et par l'ossature bois (est-sud).

Cette construction financée par la communauté de communes va bénéficier de soutiens financiers de la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze, de l'État et du Département de la Corrèze.

Le nouvel équipement qui sera livré à l'été 2025 offrira aux familles du territoire un accueil adapté et de qualité renforçant ainsi l'offre de services pour la jeunesse !



Réunions de chantier, St-Sornin-Lavolps

CHANTIER DES EMBÂCLES SUR L'AUVÈZÈRE

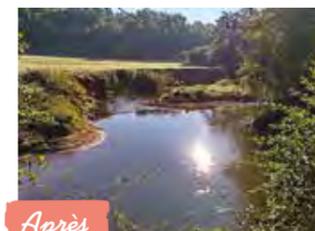
Mené sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle mais entièrement financé par la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour (22 268 €) dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations), un chantier d'enlèvement des troncs d'arbres a été réceptionné le 24 septembre 2024.

Sur un linéaire d'environ 2,2 km entre le pont Lagorce et la Jante (communes de Lubersac et d'Arnac-Pompadour), une trentaine de troncs d'arbres ont été retirés. Ce chantier, de 6 jours, confié aux entreprises Dupuy et Lascaux a mobilisé une équipe technique de 3 personnes. Un gros travail préparatoire a été effectué en amont avec les 9 propriétaires concernés rencontrés par la technicienne rivières, Roxanne Fourche. Les associations de pêche locales ont été également largement associées.

Selon la législation en vigueur, les arbres abattus ou déracinés sur la propriété d'un propriétaire lui appartiennent. Le bois a donc été laissé sur place permettant aux propriétaires de disposer de leur ressource comme ils l'entendent.



Avant



Après



Avant



Après

Une dizaine de troncs ont été maintenus en rivière pour diversifier les écoulements, maintenir la vie dans le cours d'eau (piscicole, invertébrés) et pour maintenir les berges (racines des souches ou fascines).



Laisser les souches en berge et couper le tronc à la base



Mise en place de fascines pour freiner l'érosion des berges

CASINO DE POMPADOUR

Mi-août 2024, la commune d'Arnac-Pompadour a signé une concession de service public avec le groupe PVG, propriétaire du Casino impérial d'Annecy.

Le groupe PVG est un groupe familial fondé en 1979 par Gaston Pollet-Villard, propriétaire de l'Impérial Casino d'Annecy et de nombreux hôtel à La Clusaz.

Un investissement de près de 10 millions d'euros permettra d'installer 75 machines à sous et un restaurant bistrannique, créant 30 emplois. Ce projet vise à revitaliser et à pérenniser les manifestations liées à l'activité cheval.

Six groupes étaient en lice, mais le groupe PVG a été retenu notamment pour son engagement financier. Le Maire voit dans ce projet un levier pour compenser le désengagement de l'État concernant les activités équestres.

Jusqu'ici, la loi limitait l'ouverture des casinos aux stations balnéaires, thermales et grandes agglomérations. Grâce à une modification législative en décembre 2023, « les communes sur le territoire desquelles sont implantés, au 1^{er} janvier 2023, le siège d'une société de courses hippiques ainsi que le site historique du Cadre noir ou un haras national où ont été organisés au moins dix événements équestres au rayonnement national ou international par an entre le 1^{er} janvier 2018 et le 1^{er} janvier 2023 » sont désormais éligibles.

Les travaux devraient s'achever début 2026 avec une ouverture prévue un vendredi 13, date symbolique pour un projet qui transforme un pari audacieux en réalité économique et culturelle.

La communauté de communes étant compétente en matière d'assainissement, elle doit procéder au dévoiement du réseau d'assainissement et prendre en charge financièrement la partie située hors du terrain du projet de casino, ce qui représente une dépense de 33 475,80 €.



Projet de construction du Casino de Pompadour



MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SE LIGUE CONTRE LE CANCER

Dans le cadre de la convention avec la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour, un espace dédié aux personnes atteintes de cancer et/ou à leurs proches leur permet de bénéficier de soins oncologiques de support pris en charge par la Ligue contre le cancer.

Depuis octobre 2022, 274 séances de soins de support ont été dispensées à 29 habitants du territoire.

- Psychologue :** Emilie Larquier
- Conseils nutritionnels :** Anne Blanchard
- Sophrologie :** Cécile Lagrolet
- Hypnose médicale :** Laurence Lachenaud
- Soins socio-esthétiques :** Sabrina Mazoin
- Réflexologie :** Angélique Leonard



NOMBREUSES ACTIONS DE PRÉVENTION

Le programme EXPLO'TABAC déployé au sein des écoles de Montgibaud, Lubersac et Pompadour permet aux élèves de devenir acteurs de leur apprentissage et auteurs de leurs savoirs. Pourquoi fumer ? Le tabac et la manipulation des industriels du tabac ; Le tabac, un produit toxique... Les jeunes réfléchissent et débattent pour lutter contre les idées reçues dans le respect des autres. Depuis 2 ans, des **actions ludiques de sensibilisation** à la prévention solaire se mettent en place sur le site des deux piscines pour informer sur les méfaits d'une exposition excessive au soleil, 80 % des cancers de la peau ayant pour cause une exposition régulière et intense pendant l'enfance.

Le défi collectif de créations artistiques en centre de loisirs encourage les enfants à adopter un mode de vie sain au travers de dessins, pièces de théâtre, vidéos et autres montages de photos.



HOLA (Halte Orientation Lien pour les Aidants)



LIEU IMAGINÉ PAR LES AIDANTS POUR LES AIDANTS

Ouvert aux proches qui accompagnent une personne malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie...

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES / INSCRIPTIONS
Service Aide Aux Aidants
06 49 20 57 93 | aideauxaidants@adapei-correze.fr



30 ESPACES SANS TABAC SUR L'ENSEMBLE DES 10 COMMUNES POUR :

- Dénormer le tabagisme afin de changer les attitudes face à ce comportement néfaste pour notre santé ;
- Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes ;
- Éliminer l'exposition au tabagisme passif ;
- Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains ;
- Préserver l'environnement des mégots et des incendies.



LES VOIES VERTES PÂLES



Les voies vertes pâles sont un réseau de voies douces partagées reliant les principaux points d'intérêt du département.

Ces voies sont créées sur des routes déjà existantes et à faible trafic, un réseau de 1 200 km de petites routes aménagées dès cet été par le Conseil départemental pour la circulation cyclable sur toute la Corrèze.

Tous les modes de déplacement y sont autorisés et une signalétique est mise en place pour favoriser et encourager les mobilités douces (vélos, piétons).

Une réunion de concertation s'est tenue à Lubersac pour le territoire de Vézère Auvézère avec les maires des trois Communautés de communes du Pays Vézère Auvézère pour amorcer le projet des tracés de notre secteur.

BON À SAVOIR :

Un calculateur d'itinéraire sera mis en place très prochainement et une rubrique dédiée trouvera sa place sur le nouveau site web : tourismecorreze.com

LES PARCOURS PAPSE

Marcher, Courir, Pédaler...

Venez vous oxygéner, vous évaluer grâce aux étalonnages chrono. Faire une sortie en famille, découvrir nos territoires et les acteurs économiques (producteurs et commerçants) qui les animent !

Dès 30 minutes, l'activité physique nous fait du bien : du cœur aux artères jusqu'au système immunitaire, le sport agit aussi sur le moral ou, plus étonnant, sur la peau !

Les parcours PAPSE, labellisés Origine Corrèze, sont conçus pour être accessibles à toutes les pratiques d'activités physiques en pleine nature.

Quelque part en Corrèze, laissez-vous tenter par l'un des nombreux parcours :

- Espartignac,
- St-Pardoux-Corbier,
- Masseret,
- Beyssenac,
- Ussel,
- Chamberet,
- Masseret-Lamongerie,
- Donzenac,
- Treignac,
- Saint-Clément,
- Meymac,
- La Roche-près-Feyt,
- Bort-les-Orgues,
- Lapeau,
- Rosiers d'Egletons.

Le réseau s'agrandit à :

- Collonges-la-Rouge,
- St-Hilaire-Peyroux et Eyrein.

CHOISISSEZ VOTRE ITINÉRAIRE :

www.papse.fr





SITE REMARQUABLE DU GOÛT

Pour mettre en valeur notre territoire, quel meilleur levier que notre Golden AOP Pomme du Limousin ?

Réflexion portée par les acteurs réunis autour du Site Remarquable du Goût (SRG) en Pays de Lubersac - Pompadour :

- La Confrérie de la Pomme du Limousin,
- La Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour,
- Le Conseil départemental de la Corrèze,
- Le Syndicat AOP Pomme du Limousin,
- L'Office de Tourisme Terres de Corrèze.

En 2023, l'association nationale des Sites Remarquables du Goût tenait à Lubersac son assemblée générale. Cette manifestation s'étant bien déroulée, le groupe de travail chargé de l'organiser s'est alors décidé à réfléchir à des moyens de valorisation du territoire autour de la Pomme du Limousin AOP.

Des réflexions, plusieurs thématiques de promotion ont émergé : l'économie, la gastronomie, l'environnement, l'agriculture et le tourisme.



Atelier au centre de loisirs

Randonnée à Lubersac, 1^{er} août 2024



Des idées ont été retenues et elles font l'objet d'une étude plus approfondie pour leur mise en place :

- Créer un répertoire de tous les producteurs et artisans de la communauté de communes ;
- Recenser tous les logements disponibles pour les travailleurs agricoles ;
- Inclure toutes les populations dans les projets (actifs, jeunes, retraités, pensionnaires de l'EPDA du Glandier, personnes en recherche d'emploi, décideurs et influenceurs...);
- Fédérer les artisans et restaurateurs du territoire autour de l'AOP Pomme du Limousin ;
- Faciliter l'achat de pommes Golden sur le territoire, vente directe pour les pros, points de vente pour le grand public ;
- Organiser des ateliers du goût et des ateliers cuisine pour inciter à la consommation de pommes et faire parler du produit ;
- Valoriser la Charte de bon voisinage des vergers et l'application mobile Phyto Alerte ;
- Créer une maison de la Pomme Golden du Limousin ;
- Organiser une fête de la Pomme Golden du Limousin ;
- Créer un escape game autour des vergers et une micro Terra Aventura sur le territoire (automne 2025).

SOUVENIR

16 février 2025 : 81^{ème} anniversaire du Massacre du Pont Lasveyras à Beyssenac.

Hommage aux 34 jeunes massacrés sur le site, aux 6 morts en déportation, aux 7 survivants de la déportation et aux 3 rescapés.

400 personnes dont plus de 80 porte drapeaux, les anciens combattants, les élus, le Préfet de la Corrèze et le Sous-préfet de Brive.



La Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour finance le fonctionnement de l'accueil et des aménagements au Moulin de la Résistance et de la Mémoire du Pont Lasveyras aux côtés de la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix (87) et de la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord (24).

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Courir pour la vie



Les jardins de la Marquise

Société des courses de Pompadour



Scènes de manège Pompadour



Radio PAC



Découvrir 2024 Julien Dassin

Téléthon - 30 Novembre 2024



- ### 2024
- Courir pour la vie (marche La Favorite) : 1 000 €
 - Comité départemental Usep : 500 €
 - Société des courses de Pompadour : 6 500 € + 7 361 € (reversement des paris hippiques)
 - Scènes de manège Pompadour : 5 000 €
 - Société de concours hippiques Pompadour : 6 000 €
 - Festival DécOUVRIR Concèze : 3 000 €
 - Les Jardins de la Marquise : 500 €
 - Fête de la framboise Concèze : 1 000 €
 - Lubersac-Santé : 20 000 €
 - Accueil familles du monde : 1 000 €
 - Radio PAC : 4 000 €
 - Les amis du centre culturel : 150 €
 - Confrérie de la pomme du Limousin : 600 €
 - O fil de l'O Beyssac : 16 000 €
 - Terres de Corrèze (office de tourisme) : 154 204 €
 - Moulin de la Résistance du Pont Lasveyras : 3 816 €



Confrérie de la pomme du Limousin



Découvrir 2024 Smain

MODE DE CALCUL

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative tient compte de la production réelle de déchets des foyers et permet ainsi de mesurer sur la cotisation, les effets des gestes de tri réalisés d'une année sur l'autre.

ELLE COMPREND 2 PARTS

- Une part fixe, fonction de la valeur locative cadastrale du logement
- Une part variable, fonction de la production d'ordures ménagères selon 2 paramètres

LES DEUX PARAMÈTRES PRIS EN COMPTE SONT

- le volume du contenant utilisé, d'où l'importance de sortir son contenant plein !
- le bac : 120 L, 180 L, 240 L, 360 L ou 770 L
- la trappe de la borne enterrée ou semi-enterrée : 50 L ou 100 L
- les sacs rouges post-payés : 30 L, 50 L ou 100 L
- le nombre de présentations
- la levée du bac (comptabilisée avec la puce intégrée)
- l'ouverture de la trappe de la borne (comptabilisée avec le badge)
- le retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleau de 25 sacs)



Un prix au litre, fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM, est appliqué et permet de calculer la part incitative.

Le montant de la part incitative est le produit du tarif voté (0,03165 € en 2025) par le volume collecté (de l'année précédente).

Comment lire le montant de la cotisation sur la feuille d'imposition (Avis d'imposition de taxe foncière) ?

- Dans la colonne « Taxe ordures ménagères » : le montant total de la taxe
- Dans l'encadré du bas de la page : une ligne indique le montant de la part incitative, c'est-à-dire la production réelle d'ordures ménagères de l'année précédente.

Comment est calculée la cotisation ?

Exemple d'une feuille d'imposition 2024

La part fixe est calculée en fonction de la base imposable du logement X le taux de la commune : $3254 * 4,12\%$ (taux 2024 de la commune) = 134,06 €

La part incitative est calculée en fonction de la production réelle des déchets de l'année précédente (2023 pour cet exemple) soit 31 € qui correspondent à 6 sorties d'un bac 180 L : $6 \text{ sorties} * 180 \text{ L} * 0,02934 \text{ €/litre}$ (prix au litre 2024) = 31,68 € arrondi à 31 €

Montant total : 134,06 € + 31,68 € = 165,74 € arrondi à 165 €

| Taxes foncières 2024 | | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | Total des cotisations | |
|--|------|----------------------------|----------------------|-------------------|---------------------------|---|--|-----------------------|-----------------------|
| Taux 2023 | % | % | % | % | % | % | % | % | |
| Taux 2024 | % | % | % | % | % | 4,12% | % | % | |
| Adresse | | | | | | | | Taux communal | |
| Base | 3254 | Base imposable du logement | | | 3254 | | | | |
| Cotisation | | | | | | | | | |
| Cotisation lissée | | | | | | | | | |
| Adresse | | | | | | | | | |
| Base | | | | | | | | | |
| Cotisation | | | | | | | | | |
| Cotisation lissée | | | | | | | | | |
| Cotisation 2023 | | | | | | | | | |
| Cotisation 2024 | | | | | | | | | |
| Variation | % | % | % | % | % | 165 | % | % | |
| | | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Taxe additionnelle | Taxes spéciales | Chambre d'agriculture | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
| Taux 2023 | % | % | % | % | % | % | % | % | % |
| Taux 2024 | % | % | % | % | % | % | % | % | % |
| Bases terres non agricoles | | | | | | | | | |
| Bases terres agricoles | | | | | | | | | |
| Cotisation 2023 | | | | | | | | | |
| Cotisation 2024 | | | | | | | | | |
| Variation | % | % | % | % | % | % | % | % | |
| Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA) | | | | | Base du forfait forestier | Majoration base terrains constructibles | Caisse d'assurance des accidents agricoles | | |
| Base État | | | | | | | | | |
| Base collectivité | | | | | | | | | |
| Droit proportionnel : | | | | | | | Droit fixe : | | |
| Pour assurer la compensation à faire pris de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 316 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. Le taux sur les ordures ménagères comprend une part incitative de 31€ | | | | | | | | | |
| Frais de gestion de la fiscalité directe locale | | | | | | | | | |
| Dégrèvement Habitation principale | | | | | | | | | |
| Dégrèvement JA État | | | | | | | | | |
| Dégrèvement JA Collectivité | | | | | | | | | |
| Montant de votre impôt | | | | | | | | | |

MONTANT DE LA PART INCITATIVE inclus dans le montant total de la taxe

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC - POMPADOUR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC - POMPADOUR

32, place de l'Horloge
19210 LUBERSAC
05 19 67 01 05
secretariat@lubersacpompador.fr
lubersacpompador.fr
Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompador
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
Mercredi : 9 h - 12 h

DIRECTION



PÔLE ADMINISTRATIF



PÔLE TECHNIQUE



ASSAINISSEMENT



assainissement@lubersacpompador.net
Collectif : 06 25 19 75 59
Non collectif : 07 87 74 64 05

CULTURE



MÉDIATHÈQUES

Site de Lubersac
mdlubersac@lubersacpompador.fr
05 55 73 91 96
Site de Pompador
mdpompador@lubersacpompador.fr
05 55 73 49 96



CENTRE CULTUREL : LA CONSERVERIE

laconserverie@lubersacpompador.fr
05 55 73 20 00

COMMUNICATION



communication@lubersacpompador.fr
05 55 73 20 00

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



developpement@lubersacpompador.fr
05 19 67 01 10
07 87 98 94 42
f.vallerand@lubersacpompador.fr
06 77 70 09 98

PISCINE - SPORT



Site de Lubersac : 05 55 73 50 22
Site de Pompador : 05 55 73 32 52

TOURISME

accueil@terresdecorreze.com
Bureau de Pompador, dans la tour de droite à l'entrée du château
Ouvert en juin et septembre : Du mardi au samedi de 14 h - 17 h 30
En juillet et août : Du lundi au samedi : 10 h - 12 h 30 / 14 h - 18 h
05 55 73 15 71
www.terresdecorreze.com
Relais d'informations touristiques, au centre culturel La Conserverie à Lubersac
Ouvert du mercredi au vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
05 55 73 20 00

ENFANCE



LA CRÈCHE LA MAISON DES LOUPIOTS

lesloupiots@lubersacpompador.fr
05 55 98 02 43
Du lundi au vendredi : 8 h - 18 h 30
Fermeture : du 4 au 22 août 2025 et du 25 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus

LE RPE (RELAIS PETITE ENFANCE) LE LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS)

rpe@lubersacpompador.fr
05 55 73 67 11

JEUNESSE



ACCUEIL DE LOISIRS

Site de Lubersac
lesptitescanailles@lubersacpompador.fr
05 55 73 90 82
Période scolaire : 7 h - 8 h 30 / 16 h 30 - 19 h et 7 h - 19 h les mercredis
Période vacances scolaires : 7 h à 19 h
Fermeture : du 4 au 12 août 2025 et du 22 au 26 décembre 2025
Site de Saint-Sornin-Lavolps
lesfilous@lubersacpompador.fr
05 55 73 33 27
Période scolaire : 7 h 30 - 8 h 35 / 16 h 15 - 18 h 30 et 7 h 30 - 18 h 30 les mercredis
Période vacances scolaires : 7 h 30 - 18 h 30
Fermeture : du 11 au 22 août 2025 et du 22 au 26 décembre 2025

SECRÉTARIAT DES 10 MAIRIES DU PAYS DE LUBERSAC - POMPADOUR

ARNAC-POMPADOUR

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h
05 55 73 30 43
secretariat@ville-pompador.fr

BENAYES

Du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h
05 55 73 41 19
secretariat@benayes.fr

BEYSSAC

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h
05 55 73 33 31
beyssac@correze.net

BEYSSENAC

Du lundi au vendredi : 13 h 30 - 17 h 30
Samedi : 9 h - 12 h
05 55 73 31 77
mairie@beyssenac.com

CONCÈZE

Du lundi au vendredi : 13 h 30 - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h
05 55 25 61 51
mairie.conceze@wanadoo.fr

LUBERSAC

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Samedi : 9 h - 12 h
05 55 73 50 14
secretariat@ville-lubersac.fr

MONTGIBAUD

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30
05 55 73 43 02
commune-de-montgibaud@orange.fr

SAINT-JULIEN-LE-VENDÔMOIS

Lundi, jeudi : 13 h - 17 h 30
Mardi : 13 h - 18 h 30
Vendredi : 10 h - 12 h 30 / 13 h - 17 h 30
05 55 73 54 94
mairie@stjulienlevendomois.fr

SAINT-SORNIN-LAVOLPS

Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30
05 55 73 32 61
mairie@saintsornin.fr

TROCHE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h - 16 h
Mercredi : 9 h - 13 h
Samedi : 9 h - 12 h
05 55 73 36 19
mairie.troche@wanadoo.fr

MAISON DU DÉPARTEMENT DE LUBERSAC UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET GRATUIT



Pour remplir un dossier administratif, obtenir un formulaire ou bénéficier d'une aide, trouver le bon interlocuteur pour vos projets ou une solution à votre situation.

DES PERMANENCES GRATUITES POUR VOUS CONSEILLER...

Les Maisons du Département mettent à votre disposition des permanences gratuites d'information et de conseils, assurées par des spécialistes, quel que soit le domaine :



EMPLOI, FORMATION, INSERTION



SOLIDARITÉ, AIDES À LA PERSONNE



LOGEMENT



ENFANCE, JEUNESSE



DROIT



PRÉVENTION

Assistante Sociale du Conseil Départemental, Familles Rurales, ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement), Missions locales... : chaque Maison du Département dispose de permanences en fonction des disponibilités des spécialistes et des dispositifs accessibles sur son territoire. Contactez la Maison du Département la plus proche de chez vous pour en connaître le détail.

MAISON DU DÉPARTEMENT DE LUBERSAC

📍 Rue du Général Souham - 19210 LUBERSAC
☎ 05 19 07 85 95

🕒 Du lundi au jeudi :

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

🕒 Le vendredi :

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

... ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, AVEC L'ACCÈS À L'ENSEMBLE DES ORGANISMES PUBLICS

La Maison du Département vous permet aussi de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour faciliter vos démarches de la vie quotidienne. L'animateur répond à vos questions. Il analyse votre situation et vous oriente vers les services publics adaptés. Il peut aussi vous aider à la constitution d'un dossier, le remplissage de formulaire et prendre rendez-vous auprès de divers services publics. Il peut aussi vous proposer un accompagnement numérique pour vos démarches en ligne*.

*Exemples de démarches possibles sur place, seul ou avec notre conseiller : permis de conduire / demande ou renouvellement de papiers du véhicule, pièces d'identité ou encore accès à l'ensemble de vos droits : demande de relevé de carrière, retraite, assurance maladie, habitat, primes d'activité, aides sociales, inscription aux transports scolaires ou demande de bourses, dispositifs d'accès l'emploi, etc.

MON AIDE-MÉMOIRE POUR QUE MON DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE, JE PRÉPARE MON RENDEZ-VOUS !

Pour mon dossier d'Assurance Maladie (AMELI)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

Pour mon dossier MSA

- Mon n° de sécurité sociale
- Mon code confidentiel
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

Pour mon dossier CAF

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 8 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

Pour mon dossier d'assurance retraite (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale
- Une adresse mail et mot de passe

Pour mon dossier France Travail

- Mon n° d'identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB

Pour mon dossier CORRÈZE BOOST EMPLOI

- Un CV sur papier ou sur clé USB

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

RETROUVEZ LES AUTRES MAISONS DU DÉPARTEMENT
ET INFORMATIONS
SUR WWW.CORREZE.FR/MDD

LES ORGANISMES ACCESSIBLES À LA MAISON DU DÉPARTEMENT



Les aides départementales

En matière d'habitat, d'aides sociales, inscriptions aux transports scolaires, demande bourses, associations...

www.correze.fr



Point Relais CAF

Demande de prime d'activité en ligne, droits et paiements, aide au logement

www.caf.fr



Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Consulter vos remboursements, télécharger vos formulaires, attestations, etc.

www.ameli.fr



Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

Relevé de carrière, formulaires, rendez-vous par l'intermédiaire de la borne Visio Guichet

www.lassuranceetraite.fr



Mutualité Sociale Agricole

Prime d'activité en ligne, une déclaration préalable à l'embauche d'un salarié...

www.msa-limousin.fr



Relais Emploi

Consulter des offres, s'inscrire, actualiser sa situation, rechercher des formations, imprimer des CV et/ou lettres de motivation...

www.francetravail.fr



Corrèze Boost Emploi

Pour les jeunes de 17 à 30 ans en recherche d'emploi.

www.correzeboostemploi.fr



Point Relais FEPEM

Informations généralistes, orientation et documentation

www.particulieremploi.fr



Agence Nationale des Titres Sécurisés

Démarches liées à votre véhicule, votre permis de conduire ou vos pièces d'identité.

www.ants.gouv.fr

VOTRE MAISON DU DÉPARTEMENT, C'EST AUSSI... UN POINT MULTIMÉDIA

Les Maisons du Département disposent également d'équipements informatiques permettant de réaliser vous-même vos travaux de bureautique (ordinateurs, imprimantes, photocopieur) : CV, courriers, affiches, etc.

Nb. L'accès à l'espace multimédia se fait sur inscription auprès de l'accueil. Un justificatif d'identité vous sera demandé lors de la première utilisation.

DES ÉQUIPEMENTS POUR LES ASSOCIATIONS ET LES COLLECTIVITÉS

Les Maisons du Département sont souvent équipées de salles de réunion et/ou de bureaux.

Nb. Ces équipements sont mis à disposition des associations sauf pour les réunions à but politique, syndical ou religieux.



Maison du Département de LUBERSAC
3 Rue du Général Souham - 19210 LUBERSAC

Mme Aurélie LEYRAT
☎ 05.19.07.85.95

Email: maisondepartementlubersac@correze.fr

Planning des permanences



| PERMANENCES | JOURS ET HORAIRES |
|---|--|
| Assistante sociale du Conseil Départemental - 05.19.07.83.70 | Le mardi de 9h à 12h sur RDV |
| Corrèze Autonomie - 05.55.19.19.19 | Tous les mardis de 9h à 12h sans RDV |
| Association Départementale d'Information sur le Logement de la Corrèze (ADIL) - 05.55.26.56.82 Renseignements sur le logement (locataires, propriétaires) | 1 ^{er} jeudi du mois de 9h à 12h sur RDV |
| Conciliateur de justice - 05.19.07.85.95 Accompagnement pour trouver une solution amiable, régler un différend entre 2 parties. | Sur RDV |
| Mission locale - 05.55.17.73.00 Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes de 16 ans à 25 ans | Un mercredi dans le mois sur RDV |
| Familles Rurales - 05.55.26.86.49 Accompagnement budgétaire, conseils | Le 1 ^{er} jeudi du mois de 9h à 12h sur RDV |
| Maison de l'habitat - 05.55.74.08.08 Renseignements et informations sur les dispositifs et les aides financières possibles | Un mardi dans le mois sur RDV |
| Infos Droits - 05.56.45.25.21 Permanences juridiques sur différentes thématiques | Sur RDV - Une fois par mois |
| Violences Conjugales - 05.55.88.20.02 | Sur RDV |
| SERVICES DISPONIBLES | JOURS ET HORAIRES |
| Espace Multimédia : Ordinateurs à disposition, ainsi qu'une borne de visioconférence en libre accès après inscription | |
| Accompagnement dans les démarches administratives : <ul style="list-style-type: none"> • ANTS (France Titres) : Carte d'identité, Certificat d'immatriculation, Permis de conduire • CAF • CPAM, Améli, MSA • Impôts (sur le revenu, fonciers, déclaration des biens immobiliers) • Retraite : CARSAT, AGIRC-ARCCO, Ircantec... • France Travail : Inscriptions, actualisation... | Maison du Département de Lubersac 05.19.07.85.95 Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30 - 16h30 |
| Salles de réunion | Sans RDV |
| Bureautique : possibilité d'imprimer, photocopier et numériser des documents administratifs gratuitement | |

Bijouterie Y. Lafon
Bijouterie - Horlogerie
2 avenue du Périgord 19230 Arnac - Pompadour
05 55 73 56 10 yves.lafon@live.fr

Lallias Motoculture
16 avenue de l'Industrie - 19210 LUBERSAC
05 55 73 61 15
lalliasmotoculture@orange.fr
www.motoculture-lubersac.fr

SIRET 80956216800017

Garage VO PIRONON Associés
Réparation et Vente toutes marques

Frédéric Pironon 06 21 68 95 34
Xavier Bariteau 06 44 06 90 07
Catherine Beiller 05 55 73 55 94
garage.pironon@orange.fr

Route de Limoges - 19210 LUBERSAC
AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

Olivier MARGINIER
Distillation
Atelier de distillation de fruits ambulant

Me contacter pour connaître les lieux de distillation

Entretien Parcs & Jardins
06 71 81 62 16
10, rue des Combelles
19230 POMPADOUR
oliviermarginier19@gmail.com

Aux Délices de la Marquise
Fabien SARGNAC - Artisan Boulanger Pâtisier

Aux Délices de la Marquise
BOULANGER PATISSIER

Nous recrutons!

8, avenue du Midi - 19230 Arnac Pompadour
23 place de l'horloge - 19210 Lubersac

Tél. 05 55 73 33 06
Ouvert du mardi au dimanche
Pains, Pâtisseries et Viennoiseries : Faits maison

L'auberge de Conçeze

Notre cuisine fait la part belle aux produits de terroir
et de saison, issus pour la plupart de Producteurs Locaux.

Partenaire de la route de la pomme AOP du Limousin



Sur réservation : 05 55 25 55 84

10 Impasse de la Halle - 19350 CONCEZE

auberge-conceze@wanadoo.fr • www.aubergedeconceze.fr



**POUR VOS PROJETS DE RÉNOVATIONS,
FAITES CONFIANCE
À PLUS DE 60 ANS D'EXPÉRIENCE !**

Sanitaire

Chauffage

Poêle à granulés

Poêle à bois

Pompe à chaleur



05 55 73 35 33
secretariat@treille.fr

